

Le Quinzième

jour du mois

sommaire

■ Aujourd'hui à l'Université

Le Recteur annonce la prochaine création d'un Pôle mosan de l'enseignement supérieur. *page 2*

■ Fac à Fac

La qualité et la sécurité de la chaîne alimentaire prises en compte à l'ULg. *page 4*

Un Centre interdisciplinaire de poésie appliquée (Cipa) en faculté de Philosophie et Lettres. *page 4*

Fusion entre EAA et HEC dès 2004. *page 5*

Le Pr Raymond Limet a invité la Société de chirurgie vasculaire de langue française (SCV) à Liège. *page 5*

Réforme importante en faculté des Sciences appliquées. *page 8*

Les professeurs à nouveau sur le banc de l'école ? Un "DES Formasup" leur est proposé. *page 8*

■ Le grand jeu de l'été

pages 6 et 7

■ Entreprises

La 49^e spin-off de l'ULg s'appelle Open Engineering. *page 9*

■ Kot et cours

Le nouveau portail étudiant sera opérationnel dès le 26 juin. *page 10*

Comment s'inscrire à l'université de Liège ? *page 10*

■ A votre service

Vous voulez mettre un terme à votre carrière ? C'est le moment... *page 11*

■ Trois questions à

Jean-Marc Defays et Jean-Marie Dumortier, sur la maîtrise du français. *page 12*

Place à la génomique

Un centre dédié à cette discipline prometteuse se construit à l'ULg



L'étude du génome et du fonctionnement des gènes ouvre des perspectives très enthousiasmantes d'un point de vue thérapeutique. Si l'université de Liège peut s'enorgueillir de quelques laboratoires de pointe en génomique, la sophistication des études nécessite aujourd'hui une analyse transdisciplinaire et un partenariat avec les entreprises. La Région wallonne et le Feder ont entendu le message et viennent d'octroyer à l'ULg les moyens de rassembler laboratoires et monde industriel en un même lieu. La "Grappe interdisciplinaire de génomique appliquée" (Giga) naîtra bientôt au CHU.

Voir page 3





Promotions

Elections

Les huit Facultés viennent de procéder aux élections décanales pour la période 2002-2004. Ont été élus ou réélus :

- **Jean-Marie Bouquegneau**, faculté des Sciences (réélu);
- **Serge Brédart**, faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation;
- **Albert Corhay**, faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales;
- **Georges de Leval**, faculté de Droit (réélu);
- **Albert Germain**, faculté des Sciences appliquées (réélu);
- **Pierre Lekeux**, faculté de Médecine vétérinaire;
- **Raymond Limet**, faculté de Médecine;
- **Pierre Somville**, faculté de Philosophie et Lettres.

Distinction

Le Pr **Philippe Thonart**, du Centre wallon de biologie industrielle (CWB), a reçu le titre de "professeur honoraire" à l'université nationale de Ancash "Santiago Antuñez de Mayolo" au Pérou.

La classe des Sciences de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique a décerné le prix Adolphe Wetremis à **Philippe Rigo**, maître de recherches au FNRS.

Prix

La société multinationale DSM récompense depuis 15 ans des thèses de doctorat dans le domaine de la chimie, biochimie, biotechnologie, génie chimique, chimie industrielle par un prix scientifique, répondant au nom de *DSM-Awards for Chemistry and Technology*. Cette année, le prix a été étendu à toutes les universités des Pays-Bas et de Belgique. Six finalistes belges ont été sélectionnés parmi 21 candidatures issues des universités belges. **Dominique de Seny**, licenciée en biochimie, docteur en sciences biochimiques (laboratoire d'enzymologie du CIP du Pr Jean-Marie Frère) a obtenu le premier prix pour un travail sur le mécanisme catalytique des β -lactamases à zinc, et **Christelle Alié**, ingénieur civil chimiste, docteur en sciences appliquées (laboratoire de génie chimique du Pr Jean-Pierre Pirard) a obtenu l'un des seconds prix pour un travail sur la synthèse de silices poreuses de morphologie contrôlée.

Sur proposition du jury, le prix du corps consulaire de la province de Liège année 2002 a été décerné à **Stefan Herold**, licencié en droit de l'université von Humboldt à Berlin (1999) et titulaire du diplôme d'études approfondies en relations internationales et intégration européenne de l'ULg (2001), pour son travail intitulé "*La voie empruntée par la RDA (des 5 nouveaux Länder de l'ex-RDA : de son adhésion à la RFA à son intégration dans l'Union européenne)*". Le prix lui a été remis au cours d'une séance officielle au château de Colonster, le 25 juin, par Agostino Chiesa Alciatori, consul général d'Italie œuvrant en sa qualité de doyen du corps consulaire de la province de Liège.

L'ULg, par la voix de son Recteur, annonce la prochaine constitution d'un "Pôle d'enseignement supérieur et universitaire mosan". Explications.

Conformément à la déclaration de Bologne du 19 juin 1999, qui marque la volonté des ministres de l'Education des Quinze de créer, avant 2010, un espace européen de l'enseignement supérieur, le Recteur de notre *Alma mater* a décidé de mener une politique proactive afin que la région liégeoise relève le défi.

Le Quinzième jour : Quel est le sens de la déclaration de Bologne ?

Willy Legros : Les Quinze ont clairement manifesté en 1999 leur désir d'harmoniser les études supérieures en Europe pour que l'offre de formation soit plus lisible et plus cohérente. Cette décision implique non seulement la généralisation des ECTS et la structuration des études en deux cycles (bachelier en trois ans, master en deux ans), mais aussi l'évaluation des universités en vue d'une prochaine accréditation. Dans la même optique, est vivement recommandée la création de pôles de formation plutôt que l'éparpillement des écoles et des universités. Partout en Europe, nous allons voir un rapprochement des diverses composantes de l'enseignement supérieur.

Le Q.J. : Quels partenaires avez-vous choisis ?

W.L. : Tous ! L'ULg vise l'intérêt des étudiants. Le but est de conjuguer les forces des institutions d'une

même région. Former les jeunes selon des clivages philosophiques relève de l'histoire ancienne. Nous avons le devoir de préparer les jeunes à la citoyenneté, à la tolérance; nous voulons leur permettre d'étudier partout en Europe et de progresser à leur rythme, selon leurs choix. Ainsi avons-nous décidé d'établir des partenariats avec tous les acteurs du supérieur pour atteindre une taille significative à l'échelle européenne, de l'ordre de 40 000 étudiants environ. Il faudra ensuite, dans un deuxième temps, bâtir un pôle au sein de la grande région "Sarrelor-Lux-Rhénanie-Palatinat-Wallonie".

Le Q.J. : Quelle est la réaction des écoles supérieures et des pouvoirs publics ?

W.L. : Approuvé par Françoise Dupuis, notre ministre de tutelle, le projet a été unanimement soutenu par l'asbl "Avenir du pays de Liège" qui réunit toutes les forces politiques et socio-économiques liégeoises. Des contacts sont noués dans les provinces de Liège, Luxembourg et Namur, tous réseaux confondus. Communauté française, Province, Ville et réseau libre sont invités à concrétiser le Pôle mosan au travers d'une convention de partenariat qui stipule notamment la mise en place d'un conseil de coordination. La Haute Ecole Charlemagne (de la Communauté française), les deux Hautes Ecoles de la ville de Liège, les trois Haute Ecoles provinciales (Léon Eli-Trochet, Rennequin-Suallem, André Vésale), les HEC (Hautes études commerciales) et les deux Hautes Ecoles du réseau libre (Hemes et Isell) feront, je l'espère, partie du Pôle mosan. Sont

également intéressées, la FUL (Fondation universitaire luxembourgeoise), la Haute Ecole Shumann (CF) et la Haute Ecole Blaise Pascal (libre) de la province de Luxembourg. Pour être complet, j'ajouterais que des négociations sont amorcées avec les facultés Notre-Dame de Namur, la Haute Ecole de la province de Namur, la Haute Ecole Albert Jacquard (CF) et certaines facultés de Gembloux.

Le Q.J. : Quel sera l'intérêt du pôle pour les étudiants ?

W.L. : Le rapprochement entre les établissements partenaires permettra des "passerelles" entre Hautes Ecoles et l'Université. L'étudiant pourra ainsi composer son cursus et jouer sur la complémentarité des formations. Cette future collaboration facilitera également la mise en commun d'équipements et de bibliothèques. Nous pourrions proposer un choix plus attractif pour la formation continuée et l'enseignement à distance. Mais que l'on ne s'y trompe pas : le nouveau système "bachelier-master" entraînera une hausse de la qualité de la formation. Le "master" correspondra en quelque sorte à l'actuelle licence + DES.

Le Q.J. : Et la recherche ?

W.L. : Elle restera l'apanage exclusif de l'Université, même si les Hautes Ecoles pourront bénéficier de nos installations.

Propos recueillis par Patricia Janssens

Nicolas, Diane, Tatiana et les autres

Carte blanche

L'université de Liège s'est récemment dotée d'un Centre interfacultaire de recherches en bioéthique, espace de dialogue entre médecins, philosophes et juristes. Un thème d'actualité brûlante est la maîtrise du vivant humain, comme en témoigne l'implantation du Giga au Sart-Tilman. Comment concilier les droits de l'individu sur son corps avec les impératifs de la recherche biomédicale ?

Nicolas Perruche a reproché à un gynécologue l'erreur de diagnostic prénatal qui a empêché sa mère d'interrompre sa grossesse alors qu'elle avait la rubéole; la Cour de cassation française lui a donné raison dans son arrêt du 17 novembre 2000. Diane Pretty n'est pas décédée comme elle l'aurait souhaité parce que la Cour européenne des droits de l'homme (arrêt du 29 avril 2002) a estimé que les Etats n'étaient pas obligés de créer un cadre légal pour l'assistance au suicide. Tatiana* ne pratiquait pas suffisamment le français pour comprendre la portée des termes "stérilisation tubaire chirurgicale" mentionnés sur le formulaire préopératoire qui lui fut présenté avant son IVG thérapeutique; par son arrêt du 14 décembre 2001, la Cour de cassation belge proclame la nécessité et le caractère strictement personnel du droit du patient à consentir à toute intervention médicale moyennant information préalable.

Ces trois arrêts tranchent des affaires douloureuses et graves, mais font évoluer le droit médical de manière significative. Les contours du droit de l'individu à l'autodétermination corporelle s'affinent. Actuellement, les recherches juridiques convergent vers la reconnaissance à toute personne d'un droit de disposer

de son intégrité physique et de consentir à ce que des tiers – principalement les médecins – y portent atteinte. Ce droit – appelons-le "maîtrise" – est exclusif comme la propriété et, comme elle, limité par des principes juridiques supérieurs, principalement le respect de la dignité humaine et la protection de l'intégrité de l'espèce.

Les prochaines années seront marquées par la mise en œuvre de la loi belge du 16 mai 2002 sur l'euthanasie. A mon avis, cette loi est la consécration majeure de la maîtrise juridique de l'individu sur son corps. Enfin, il peut décider comment finira sa vie et espérer la terminer dans la douceur. On ne s'étonnera pas de trouver dans cette loi des similitudes techniques avec celle du 3 avril 1990 relative à l'IVG, car l'une comme l'autre touchent à la maîtrise du corps (colloque "singulier" médecin-patient(e), contrôle postérieur et discret, conditions relativement subjectives, etc.). L'une et l'autre répondent au désir croissant d'autodétermination, déculpabilisent le corps médical et préservent la cohérence du droit pénal en ces matières. Le droit économique s'apprête aussi à intégrer l'idée que l'individu possède des droits sur son corps, et surtout sur les éléments et substances détachées de celui-ci.

Universitaire autant que juriste, je suis très attentif aux répercussions du statut juridique du corps humain sur la recherche médicale et scientifique. Si nous sommes maîtres de notre corps, sommes-nous propriétaires de ce qui s'en sépare (sang, cellules-souches, ADN, etc.) ? Devons-nous autoriser toute utilisation ultérieure d'éléments issus de notre corps ? Sommes-nous associés aux profits de leur exploitation ?

Répondre par la négative à ces trois questions ne me paraît plus concevable au stade actuel du développement de la maîtrise juridique du corps. Mais reconnaître à



l'individu une maîtrise des éléments détachés de son corps pourrait s'avérer lourd d'implications pour la recherche, et extrêmement complexe à mettre en œuvre. Ce débat est urgent car l'absence ou le foisonnement de réglementations perturbent les rapports de concurrence. Il concerne directement l'université, et notamment l'ULg qui joue un rôle majeur dans l'essor des biotechnologies. L'enjeu est européen et mondial, comme l'économie et la production du savoir.

Scientifiques, économistes, juristes et philosophes doivent, ensemble, aider les législateurs à conjuguer la maîtrise individuelle du corps – gage d'autonomie et de respect de soi – avec une recherche libre, facteur de progrès pour tous. Un tel défi est à la hauteur des législateurs modernes, comme en témoigne la jeune loi sur la fin de vie. En cela aussi elle est porteuse d'espérance.

Yves-Henri Leleu
chargé de cours à l'ULg
maître de conférences à l'ULB

* prénom d'emprunt

Giga bonus pour les biotechs



Echo

Plains feux sur les spin-offs !

Le phénomène spin-offs prend de l'ampleur en Wallonie. Une étude actualisée en 2001 du Centre PME de l'ULg (Pr Bernard Surlemont) a montré la vigueur des universités belges, et particulièrement de l'ULg et de l'UCL en Wallonie, dans la valorisation de leurs recherches.

Cette étude est rappelée par le magazine de télévision *Télépro* (23/05) en préambule à un important sujet diffusé en TV par l'émission scientifique de la RTBF, *Matière grise*. On y a rappelé les succès des deux plus célèbres spin-offs wallonnes : IBA à Louvain-la-Neuve et Eurogentec à Liège.

Sacrée meilleure entreprise belge de l'année 2001, Eurogentec est une superbe réussite. Créée au milieu des années 80, elle connaît aujourd'hui une remarquable expansion, après plusieurs repositionnements. Elle vient de participer à Cannes à un concours international des meilleures entreprises nationales. L'occasion pour l'entreprise liégeoise de rappeler ses objectifs internationaux (*L'Echo*, 02/06).

Le succès d'Eurogentec illustre une des caractéristiques des universités wallonnes : elles se montrent particulièrement actives dans la création d'entreprises dans le secteur des biotechnologies. La Belgian Bio-Industries Association rappelait ainsi récemment (magazine *Liège Province d'Europe*, mai-juin 2002 ; *L'Echo*, 04/05) que la Wallonie a doublé ces trois dernières années le nombre des entreprises biotechnologiques installées sur son territoire. Et l'ULg est une locomotive : elle est à l'origine de 55% de toutes les spin-offs belges de biotechnologies ! Le futur "génépole" de Liège, aidé par la Région wallonne et le Feder, devrait renforcer cette tendance.

Après Open Engineering (modélisation numérique), inaugurée en mai (et spin-off de la spin-off Samtech), une autre spin-off de l'ULg vient encore de faire parler d'elle : Green propulsion a mis au point un kart électrique à batteries lithium-ion (*Belga*, 12/06). C'est une première mondiale, qui s'inscrit dans la foulée de recherches sur les nouvelles formes de génération d'énergies. Un domaine d'activités qui, à l'exemple également de la pile à combustible, constitue un autre point fort de l'ULg.

Et de nombreux autres projets sont en préparation dans tous les domaines. Pas de doute, le rythme de croisière de l'ULg reste soutenu.

D.M.

Banco pour l'ULg : la Région wallonne (et le Feder) a distingué plusieurs de ses projets, dont la "Grappe interdisciplinaire de gène-protéomique appliquée" baptisée ipso facto "Giga". Domicilié au CHU, ce nouveau centre regroupera les quatre laboratoires de pointe* que compte l'Université en la matière et fera la part belle au monde industriel.

Vue sous l'angle du savoir, l'étude du génome et du fonctionnement des gènes est particulièrement enthousiasmante. Du point de vue du diagnostic et de la thérapie des maladies humaines, elle ouvre des perspectives fabuleuses. C'est dire combien la décision du Gouvernement wallon du 8 mai dernier a été ovationnée. Recteur en tête. « Nous sommes ravis », déclarent Vincent Bours, Michel Georges, Joseph Martial et Bernard Rentier, les quatre principaux protagonistes du dossier. « C'est une excellente nouvelle, et pour les chercheurs de l'ULg et pour les entreprises régionales de biotechnologie. »

Complicité multiplicatrice

Si l'université de Liège possède une longue tradition dans les sciences de la vie, elle mène aussi depuis quelques années une politique volontariste d'investissements et d'ouverture vers le privé. Le laboratoire central de génie génétique du Pr Martial en témoigne, comme les spin-offs Eurogentec et ProBio. Mais la sophistication des études est telle aujourd'hui qu'elle nécessite une analyse transdisciplinaire, et un environnement favorable à un partage rapide des connaissances. Créé à partir des quatre laboratoires existants, le Giga aura l'immense avantage de faire coexister 200 chercheurs liégeois dans un même lieu, au même moment et pour une même cause. L'objectif étant de faire progresser la science et, parallèlement, de mettre le savoir-faire universitaire à la disposition du privé. « L'intégration des équipes ainsi que la complicité de la recherche et de l'industrie wallonne créeront un effet démultiplicateur essentiel pour le projet. Les plate-formes nouvellement constituées rendront des services aux entreprises qui rémunéreront le Giga, résume le vice-recteur Bernard Rentier. Quant au quatrième étage, nous comptons bien le transformer en un incubateur de spin-offs et de PME biotech. » L'expérience de nos voisins hollandais

ou français est à cet égard de très bon augure : nombre de firmes biotech ont rejoint les gènespoles qui ont catalysé la naissance de petites entreprises.

L'appareillage – très coûteux – sera mis en commun : pour la biologie comme pour la médecine, pour la recherche comme pour la routine. Car le génome de tous les êtres vivants est comparable. « Plus de la moitié des 35 000 gènes découverts chez l'homme ont un équivalent soit chez le poisson zèbre (*D. rerio*), la mouche du vinaigre (*D. melanogaster*), le vers (*C. elegans*) ou la levure de bière (*S. cerevisiae*). Le bagage génétique de l'homme et de la souris est

entier avec qui partager les derniers résultats bien avant publication, ce qui nous fera gagner un temps considérable. »

Les laboratoires seront structurés sous l'angle des technologies et des domaines d'activités. Accueil sera réservé aux chercheurs étrangers et les spin-offs profiteront également de la structure comme les entreprises qui le désirent. La discipline est en effet en pleine effervescence, notamment au plan médical. « Au CTCM, nous tentons de découvrir les mécanismes qui empêchent parfois la destruction des cellules cancéreuses et expliquent la recrudescence de la maladie. Malgré la chimiothérapie qui cause de sérieux dommages à leur ADN, les cellules cancéreuses résistent. Aujourd'hui, on en ignore la raison. D'autre part, nous étudions aussi les maladies inflammatoires (la polyarthrite rhumatoïde ou la maladie de Crohn par exemple). Les travaux d'Edouard Louis menés en collaboration avec Michel Georges vont dans ce sens. Nous recherchons les gènes prédisposant à ces maladies mais aussi de nouveaux marqueurs protéiques qui permettent de détecter très tôt un éventuel problème », confie Vincent Bours.

En place pour le label

Dès 2004 probablement, le Giga occupera trois, voire quatre étages de la tour "La mère et l'enfant" du CHU, pour les transformer en un centre moderne de génomique. Une implantation idoine, selon les scientifiques, car l'hôpital est connu pour la qualité de ses recherches. Les statuts sont encore à déterminer mais l'"Association internationale à but scientifique" (AIBS) – qu'a choisie l'International Institute of Cellular and Molecular Pathology (ICP) de l'UCL – est évoquée, car elle donne d'emblée une stature internationale et permet une gestion professionnelle des besoins comme des investissements.

Une telle structure aura un conseil d'administration et un conseil de gestion qui aura en charge le plan d'affaires du Giga. L'objectif est que la structure se suffise à elle-même très prochainement. « De plus, un conseil scientifique se portera garant de la qualité des recherches menées ainsi que de la valeur des résultats obtenus », assure Joseph Martial. Car, dans un proche avenir, les centres de biogénétique seront labellisés. « Liège – équipée d'une telle structure – sera à l'évidence bien positionnée, mais il faut sans tarder mettre les bouchées doubles pour consolider notre avance. N'oublions jamais que la recherche fondamentale, comme dans d'autres secteurs, induit des applications et, par conséquent, crée des emplois », conclut le Pr Martial. Un message que la Région wallonne a bien saisi, semble-t-il.

Patricia Janssens



Le laboratoire du Pr Martial étudie les mécanismes moléculaires qui régulent certains aspects de l'embryogenèse chez les vertébrés. Le poisson-zèbre constitue un modèle expérimental particulièrement intéressant à cet égard.

virtuellement identique ! », renchérit Michel Georges, professeur de génétique factorielle et moléculaire à la faculté de Médecine vétérinaire. « Le Giga comprendra une unité de bioinformatique spécialisée dans l'exploration ("mining") des bases de données génomiques foisonnant d'informations encore à découvrir. Un autre avantage, continue-t-il, sera de favoriser le passage à Liège de spécialistes du monde

* Il s'agit du laboratoire de biologie moléculaire et de génie génétique (du Pr Joseph Martial de la faculté des Sciences), du laboratoire de génétique factorielle et moléculaire (du Pr Michel Georges de la faculté de Médecine vétérinaire), du laboratoire de virologie et immunologie (du Pr Bernard Rentier et de Jacques Piette, directeur de recherche FNRS à la faculté des Sciences) et du service de génétique médicale (dirigé par Vincent Bours de la faculté de Médecine). Ces deux derniers laboratoires font partie du Centre interfacultaire de thérapie cellulaire et moléculaire (Ctcm). Viendront s'ajouter, à ce noyau original, une unité du laboratoire de spectrométrie de masse d'Edwin De Pauw, directeur du Centre interdisciplinaire d'analyse des résidus en traces (Cart), et le laboratoire de biologie cellulaire et tissulaire dirigé par Marc Thiry.



D é f i n i t i o n s

Depuis la fin du XIX^e siècle, la génétique s'est imposée comme une des approches expérimentales les plus puissantes pour étudier le fonctionnement des êtres vivants. Aujourd'hui, l'étude du génome (ADN) d'un individu – homme, plante, animal ou même bactérie – est au centre d'une nouvelle discipline : la génomique. Si l'identification des gènes avance à pas de géant, leur fonction est moins bien connue (on parle de post-génomique). Le transcriptome nous livre des informations sur les messages (ARN) transmis par les gènes pour produire les protéines, donc sur le véritable fonctionnement des gènes et pas seulement sur leur existence. Quant au protéome (étude des protéines), il est également intéressant puisqu'il indique la manière dont les gènes fonctionnent.

L'avènement du génie génétique (intervention sur les gènes) a ouvert les portes de la génétique au monde industriel. Les premiers succès remontent aux années 80 lorsque l'on a identifié et isolé les premiers gènes humains permettant la production contrôlée – via des OGM – de médicaments très utiles en médecine (le Pr Joseph Martial a participé au clonage du gène de l'hormone de croissance pour le traitement du nanisme hypophysaire). Aujourd'hui, la deuxième vague biotech nous emmène vers le séquençage des génomes, humains notamment. L'élucidation de la fonction de toutes les séquences du génome (génomique fonctionnelle) sera l'un des défis du XXI^e siècle.

D é f i n i t i o n s



Bonnes affaires

Bourses

Des bourses d'études BE-LU-DAN sont octroyées par la chambre de commerce belgo-luxembourgeoise-danoise pour un stage de perfectionnement dans le domaine commercial au Danemark, aux Belges et aux Luxembourgeois. Demande à faire, selon un canevas décrit dans le règlement, avant le 1^{er} octobre pour des attributions en décembre.

Contacts : règlement disponible à la chambre de commerce BE-LU-DAN, avenue George Bergmann 52, bte 1, 1050 Bruxelles.

Aux USA (suite de la rubrique de mai 2002)

Programmes de bourses pour un troisième cycle ou des recherches prédoctorales. Conditions : compter une "grande distinction" dans son cursus, réussir l'interview et être inscrit dans une université américaine. Pour préparer son séjour (un an avant le départ), consulter le site <http://www.kbr.be/fullbright/firmdate.htm>. Les étudiants inscrits en dernière année peuvent postuler pour certains programmes. Dossier définitif à renvoyer pour le 31 octobre 2002 (Baef et commission Fulbright) et le 30 avril 2003 (Fulbright).

Enseignement (programmes Fulbright). Postes de lecteurs de langues (française essentiellement) : les étudiants inscrits en dernière année de germaniques et comptant au moins une "distinction" peuvent postuler en renvoyant un dossier définitif à la date du 15 janvier 2003. Enseignement universitaire (poste de lecteur pour les titulaires d'un doctorat) : joindre la lettre d'invitation au dossier définitif à renvoyer pour le 1^{er} mars 2003.

Contacts : informations sur les sites <http://www.baef.be/> et <http://www.kbr.be/fullbright/>

Prix

Créé au sein de la fondation roi Baudouin, le **fonds Swift a pour objectif de mettre en valeur les possibilités d'engagement social offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication**. A cette fin, le fonds décerne chaque année un prix. Dossiers selon les modalités d'appel à renvoyer avant le 15 juillet.

Contacts : renseignements au centre de diffusion de la fondation roi Baudouin, tél. 070.233.065, e-mail prof@kbs-frb.be, et au secrétariat du fonds Swift, tél. 02.549.61.90, e-mail swift.fund@kbs-frb.be, informations sur le site <http://www.kbs-frb.be>

Le prix de la coopération au développement est réservé aux étudiants et jeunes chercheurs. Il récompense les travaux scientifiques qui contribuent fortement à la connaissance dont pourrions bénéficier les pays en voie de développement. Le développement durable doit en être l'objectif principal et la lutte contre la pauvreté, une priorité. Le prix est décerné pour des travaux datés de 2001 ou 2002. Les dossiers de candidature doivent être envoyés pour le 7 octobre au musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren.

Contacts : règlements et formulaires disponibles en ligne à partir de la page <http://www.ulg.ac.be/ardev/docs/prix-coop.pdf>

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

Les vétés passent à table

Organisée aux amphithéâtres de l'Europe par le laboratoire de Georges Daube, la septième conférence de microbiologie des aliments a fait salle comble. Vétérinaires, industriels, grande distribution, associations et consommateurs intéressés se sont penchés sur la qualité et la sécurité de la chaîne alimentaire. Quand les vétés sondent nos assiettes.

Pour la septième année consécutive, le Laboratoire national de référence en microbiologie des denrées alimentaires d'origine animale (LMDAOA) de la faculté de Médecine vétérinaire – mis en place par le ministère belge de la Santé publique en 1995 – a organisé, le 20 juin, une conférence sur la microbiologie des aliments. Au menu, le *Codex alimentarius*, la communication de crise et les directives microbiologiques en vigueur aujourd'hui.

Marqueurs génétiques

La crise de la vache folle et celle de la tremblante du mouton ont mis sur le devant de la scène les risques biologiques liés à la consommation de la viande. Alors que les recherches dans les années 80 étaient centrées sur les hormones et les antibiotiques, la tendance actuelle est aux analyses biologiques. C'est la raison pour laquelle, en 1999, le laboratoire dirigé par Georges Daube est agréé par le ministère de la Santé publique. Ce n'est pas un hasard : à Liège comme à Gand, la faculté de Médecine vétérinaire peut fournir conseils avisés et analyses spécifiques. Recherche, spin-off et DES forment à l'ULg un véritable triangle de compétences en matière de contrôle de qualité des denrées alimentaires.

Certes, le fleuron du laboratoire reste le test ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) mais l'actualité

est maintenant à la "traçabilité" de la viande. « Nous recherchons, avec le Pr Michel Georges, des marqueurs génétiques chez les bovins, avec l'ambition de constituer une banque de données. », explique Georges Daube. Poussé par la firme Detry, qui veut offrir aux consommateurs que nous sommes une viande au-dessus de tout soupçon, le laboratoire développe des tests rapides pour détecter la présence d'une éventuelle contamination microbienne (la salmonelle par exemple), avec le concours du Centre des prions (Pr Ernst Heinen).

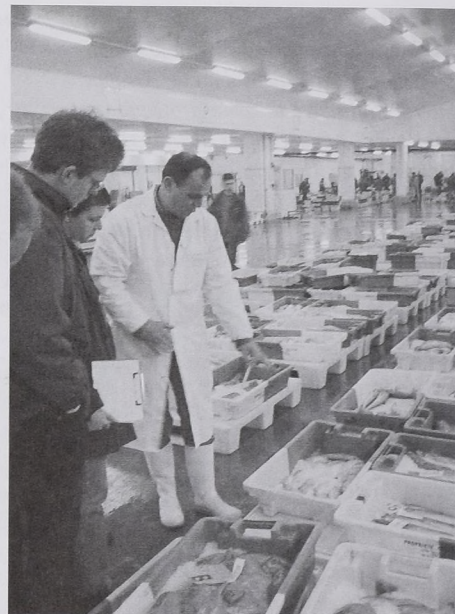
Outre l'inspection des produits d'origine animale (viande, poissons, miel, etc.), le laboratoire de microbiologie assure une veille biologique et, depuis l'année 2000, est considéré comme centre de référence pour l'examen bactériologique et virologique des mollusques bivalves vivants, en association avec le Pr Etienne Thiry.

Contrôle de qualité

Fort de l'expansion des activités du laboratoire, Georges Daube a constitué, en janvier 2000, une spin-off : Quality Partner.

« J'ai voulu dissocier recherche et routine, ce qui permet de gagner quelques m² dans nos labos ! », explique le directeur. Evidemment, l'analyse microbiologique des aliments est leur cheval de bataille mais, incités par la grande distribution qui exige des produits sans OGM, la quinzaine de chercheurs de Quality Partner (avec l'aide de Jacques Dommes, du service de biologie moléculaire végétale) réalisent des tests en ce sens. Munie du certificat Beltest délivré par le ministère des Affaires économiques, la spin-off peut offrir une gamme très large de service de qualité aux entreprises de l'agro-alimentaire et au secteur Horeca.

« Notre secteur est en pleine expansion, souligne Georges Daube, ce qui nous a conduit à repenser la



En laboratoire ou sur le terrain, les médecins vétérinaires surveillent la chaîne alimentaire

formation des étudiants inscrits en troisième cycle. » Depuis deux ans, le programme du DES en science des denrées alimentaires d'origine animale a subi quelques modifications pour, d'une part, accueillir également des étudiants non vétérinaires et, d'autre part, pour compléter le diplôme par quelques cours relatifs à l'environnement et aux questions épidémiologiques. Mais le rapprochement avec le laboratoire de technologie alimentaire et de production animale de Gembloux ainsi que le – respect de la déclaration de Bologne – laisse présager une prochaine refonte du programme du DES, afin qu'il soit davantage encore en adéquation avec les nouveaux métiers de vétérinaire.

Patricia Janssens

La poétique réunit tout le monde

Renouveau à la faculté de Philosophie et Lettres. Après la création d'une filière commune entre les départements de langues et littératures germaniques et romanes, le Centre interdisciplinaire de poétique appliquée (Cipa) a pour ambition de fonder les principes d'une collaboration scientifique étroite entre tous les départements de ladite Faculté.

La faculté de Philosophie et Lettres envisage depuis un certain temps de "décloisonner" ses filières pour permettre aux étudiants de combiner plusieurs champs d'études. Ainsi, la création d'un centre pluridisciplinaire semble indispensable si l'on veut que ces initiatives se réalisent dans les meilleures conditions. Le Cipa constitue en ce sens une grande première. En effet, c'est le seul centre scientifique qui regroupe toutes les sections de la Faculté. « On s'est rendu compte, il y a deux ans, qu'il y avait un manque de communication entre les différentes disciplines, explique Michel Delville, chargé de cours en littérature anglaise et directeur du Cipa. C'est ainsi que ce centre est né, dans le but de mettre en commun toutes les ressources intellectuelles de la Faculté. »

L'une des missions du Cipa concerne l'enseignement. « S'il est pour l'instant à l'état

embryonnaire, note Michel Delville, un DEA international devrait voir le jour d'ici quelques années. » Pour l'heure, « nous mettons l'accent sur le terrain de rencontres entre les diverses formes d'art. La notion de poétique est bien présente, mais on étend cette notion aux différents domaines de la création artistique, à la relation entre les arts ». Par conséquent, les colloques, les rencontres et les publications scientifiques abordent des thèmes liés à la poétique, aux théories générales gouvernant la création littéraire, ou encore aux pratiques esthétiques.

S'ouvrir au monde culturel

A peine né, le Cipa mettait sur pied un colloque international sur les fondements de la poétique et l'interdisciplinarité. « Nous voulons promouvoir le dialogue sans pour autant tenter d'effacer ou d'ignorer les clivages des disciplines constituées. Nous souhaitons simplement créer des couloirs de rencontre entre les disciplines, tout en maintenant la spécificité de chacune. » Le lancement de la collection "Poétique comparée" fut également un des enjeux du colloque. Une initiative sans précédent, non seulement parce que son champ d'études est novateur, mais aussi parce qu'elle témoigne de la volonté de l'université de Liège de créer de nouvelles synergies, de multiplier les collaborations avec des institutions et avec le monde culturel dans son ensemble. Le premier volume de la série étudie les interactions entre musique et poésie dans les créations du XX^e siècle.

Concerts et lectures

Le Cipa bénéficie du soutien actif de plusieurs personnalités du monde universitaire belge et international, parmi lesquelles on peut citer Marjorie Perloff (Stanford) et François Hébert (Montréal). Au-delà des activités universitaires en tant que telles (publications, colloques, journées d'études), le centre entend multiplier les collaborations entre l'Université et divers secteurs culturels. Le but premier est de mettre en relation critiques, collectifs d'artistes et amateurs d'art. Ainsi, le programme du premier colloque international du Cipa, qui s'est tenu à Liège en avril 2001, comprenait non seulement les communications d'une soixantaine de critiques littéraires, musicologues, philosophes et sociologues de la culture souhaitant s'associer dans un projet de réflexion interdisciplinaire, mais aussi des concerts et des lectures de poèmes ouverts au grand public. Le prochain colloque international du Cipa sera consacré aux relations entretenues entre la littérature et l'architecture.

Christina Bouzoubardi

Parmi les membres liégeois du centre, citons Sémir Badir (sémiologie), Livio Belloi (cinéma), Pascal Decroupet (musicologie), Jean-Patrick Duschesne (histoire de l'art) et Pascal Durand (communication). Informations sur le site <http://www.ulg.ac.be/cipa>

L'union fait la force



Dès 2004, l'Ecole d'administration des affaires (EAA) de l'ULg et les Hautes études commerciales de Liège (HEC) s'associeront pour fonder une grande "Ecole de gestion" au sein de l'université de Liège. Une initiative inédite en Communauté française.

Jusqu'à présent, les relations entre l'Ecole d'administration des affaires de l'ULg et les Hautes études commerciales de Liège étaient caractérisées par une certaine rivalité. Le terme relève même de l'euphémisme : c'était bien de concurrence qu'il s'agissait. « Nos formations sont voisines, commente le Pr François Pichault (ULg). Les HEC délivrent des grades de licencié et d'ingénieur commercial. L'ULg forme à la fois des licenciés et des ingénieurs de gestion. Nous visons le même public, ce qui entraîne une certaine confusion dans le chef des étudiants et une compétition entre établissements. » Et crée en outre un sentiment de redondance sur la place liégeoise.

Autre temps...

Le nouveau système "3-5", bientôt en vigueur en Europe, a poussé les deux institutions à la détente. Demain, les étudiants seront en effet invités à décrocher un grade de bachelier dans un pays, et celui de master dans un autre. Attirer les étudiants

constitue dès lors le défi majeur des prochaines années pour les pôles d'enseignement. « Dans cette optique, nous manquons de visibilité, remarque le Pr Yves Crama (ULg). Nous devons atteindre une taille critique pour exister dans le paysage européen. Divisées, nos institutions ne peuvent rien à cette échelle. Unies, elles compteront près de 2500 étudiants et pourront revendiquer l'accréditation. »

Car, si un label américain d'accréditation existe depuis longtemps, un système européen s'instaura maintenant sous l'égide d'entreprises et de centres de formation. Le label "Equis" a déjà été décerné à une cinquantaine d'écoles européennes, dont les HEC Paris et la Vlerick Leuven Gent Management School, par exemple. « Nous devons satisfaire à leurs critères d'éligibilité, déclare Marc Dubru, directeur-président des HEC, lesquels tiennent pour essentielles la qualité de la formation et des activités de recherche, la collaboration avec les entreprises, l'ouverture internationale et l'autonomie de gestion. » Sous cet angle, la complémentarité des deux établissements saute aux yeux : si l'Université apporte les bases théorique et méthodologique de haut niveau ouvrant la voie aux doctorats, les HEC disposent d'un véritable ancrage en entreprise et de l'expérience d'une gestion autonome.

La future "Business School" permettra une diversification des cours (GRH, marketing, management général, formations en entrepreneuriat, en logistique, en NTIC ou en gestion des biotechnologies), mais aussi une mise en commun des

ressources matérielles. Elle participera aux programmes de recherche européens et aura, dès lors, les moyens de recruter des chercheurs scientifiques de haut niveau, ce qui aura pour effet de multiplier le nombre de ses doctorants. L'autonomie de gestion aidant, elle pourra gérer plus activement la formation continuée et s'investir dans l'enseignement à distance tout en garantissant aux étudiants un encadrement de qualité. « Cette fusion n'est qu'un début, affirme Yves Crama. Nous voulons inscrire notre "Business School" dans le contexte européen en confirmant nos collaborations, notamment avec les universités de Maastricht et d'Aix-la-Chapelle. Pourquoi pas, créer un MBA ensemble ? » Reste à porter le projet au niveau politique. Ce que les ministres Didier Reynders et Michel Daerden ont résolu de faire.

Pas avant deux ans

L'opération de fusion devrait intervenir dès la rentrée rentrée académique 2004-2005. D'ici là, rien ne change, ni pour les étudiants, ni pour les enseignants. Par contre, dans le domaine de la formation continuée, des collaborations pourront voir le jour plus tôt. « Certes, admet François Pichault, tous les détails ne sont pas réglés. Les deux conseils d'administration ont marqué leur accord sur une lettre d'intention, mais de très nombreux points sont encore en discussion. Nous avons deux ans pour concilier des cultures d'entreprise assez dissemblables. » « ... Et faire en sorte que 1+1 soit plus grand que 2 ! », ajoute Marc Dubru. Un comble dans une école de gestion !

Patricia Janssens

Sortie de Presse

Patricia Palermi
Misère de la bioéthique
Bruxelles, Labor/Espace de Libertés, 2002

Les problèmes suscités par les nouvelles technologies biomédicales ont fait naître ce que d'aucuns considèrent comme une nouvelle discipline : la bioéthique. Celle-ci est censée fournir des réponses ou des avis relativement à ces problèmes. En Belgique, le débat bioéthique voit régulièrement s'affronter les deux "camps" traditionnels - laïque d'un côté, catholique de l'autre - qui se disputent, dans ce domaine comme dans d'autres, la conquête du "leadership" moral.

Prisonnière d'un discours moralisateur, la bioéthique s'avère ainsi incapable, selon l'auteur, de saisir les véritables enjeux des problèmes dont elle prétend s'occuper. L'ouvrage, qui montre pourquoi la bioéthique fait aujourd'hui fausse route, propose d'ouvrir une nouvelle voie à la réflexion. Cette voie est balisée par la question suivante : dans quelle mesure certaines pratiques médicales actuelles ou à venir sont-elles encore compatibles avec la possibilité pour l'humanité de se reproduire dans des sujets ?

S'aidant des ressources de sciences humaines, de la psychanalyse et de l'anthropologie en particulier, l'auteur montre qu'une pratique telle que le clonage humain reproductif par exemple, si elle était mise en œuvre, ne pourrait en aucun cas donner à un être humain la possibilité de devenir un sujet à part entière. Face à une offre médicale qui se diversifie sans cesse, l'auteur souligne que la liberté ne peut-être identifiée à la toute-puissance du fantasme. En d'autres termes, certains désirs doivent rencontrer une limite, même si la science rend aujourd'hui possible leur réalisation. Dans un contexte néo-libéral qui tend à légitimer toute demande pourvu qu'elle soit solvable, il est plus que jamais nécessaire de réfléchir au contenu que l'on veut donner aujourd'hui au terme liberté.

Patricia Palermi est doctorante et assistante volontaire auprès du service de philosophie morale et politique (Pr Edouard Delruelle) à la faculté de Philosophie et Lettres.



Grâce à son président, le Pr Raymond Limet, le 17^e congrès annuel de la Société de chirurgie vasculaire de langue française (SCV) s'est tenu à Liège les 29, 30 et 31 mai derniers. Flash-back.

La SCV, qui s'ouvre depuis peu aux pays du sud de l'Europe, fait le point chaque année sur les nouveautés dans son domaine. Techniques et pratiques sont ainsi passées au crible de l'acuité des chirurgiens.

Technique au point

« En tant que président de la SCV, j'ai eu le privilège d'organiser le 17^e congrès, déclare Raymond Limet. Comme je suis indéfectiblement Liégeois, j'ai choisi la Cité ardente ! » Près de 400 personnes se sont ainsi rendues au palais des Congrès : médecins spécialistes, chercheurs et étudiants en médecine. « Notre porte était ouverte au grand public également, précise le professeur. Ces journées attirent un public d'amateurs, curieux des avancées médicales en général. »

Outre les communications relatives à la transposition des techniques vidéoscopiques de la chirurgie digestive à la chirurgie de l'aorte, outre l'évaluation des techniques utilisées et le forum qui fit la

Au cœur de la chirurgie

part belle à l'angiologie, les retransmissions d'opérations constituèrent un moment-phare du congrès. « Nous disposons au CHU de trois salles équipées pour acheminer images et sons vers une salle extérieure. La technique permet également de faire parvenir les questions du public dans la salle d'op' : c'est ce que nous avons fait lors du dernier festival du film médical (Fifimel) qui a rencontré le succès que l'on sait. »

Au cœur de ce congrès, un thème cher à l'équipe liégeoise : l'anévrisme, une dilatation anormale de l'aorte abdominale, ou d'un vaisseau quelconque. Une affection plus connue par la "rupture d'anévrisme", souvent fatale. En effet, d'après une enquête suédoise, sur 215 personnes victimes de cet accident, 105 sont arrivées vivantes à l'hôpital, 65 ont été acheminées en salle d'opération et 30, seulement, furent sauvées. « Ce qui signifie que, dans un pays très organisé, 14% seulement des personnes atteintes de rupture doivent la vie à l'implantation d'une prothèse textile qui remplace la partie éclatée de l'aorte. C'est très peu, regrette Raymond Limet. Or, actuellement, nous pouvons affirmer que la plupart des accidents mortels pourraient être évités par une politique de chirurgie prophylactique. » Ce qui explique que l'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA) ait été au centre des débats de la journée du 31 mai.

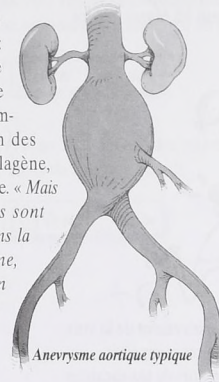
Anévrisme : prévenir et guérir

« Il faut tenter de déterminer le meilleur moment de l'opération. Si la taille de l'anévrisme est un critère essentiel, sa vitesse de croissance est également, à nos yeux, un indice décisif pour décider d'une opération. » Au CHU, une centaine de cas sont traités par an, principalement des hommes âgés de 70 ans et plus, dont 7% de cas de rupture. « C'est une activité intense, mais nous obtenons d'assez bons résultats », reconnaît le Pr Limet.

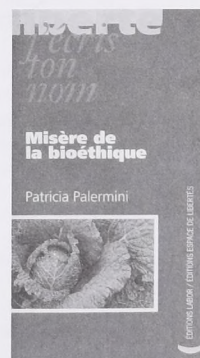
Les recherches de son collaborateur, le Dr Natzli Sakalihan, menées avec les dermatologues Charles Lapière et Betty Nugsens, montrent que quelques

éléments favorisent ces affections. A surveiller : l'hypertension artérielle et la consommation de tabac, responsable notamment de la destruction des macromolécules de collagène, signe annonciateur du pire. « Mais des facteurs génétiques sont également impliqués dans la formation d'anévrisme, raison pour laquelle l'on scrute l'ADN pour découvrir le gène actif. Soulignons cependant que le gène n'est pas tout. Un fils ne doit donc pas craindre une rupture d'anévrisme si son père en est mort, pour peu qu'il soit suivi médicalement, qu'il surveille sa pression artérielle et s'abstienne de fumer. » Le voilà prévenu.

Patricia Janssens



Président du département de chirurgie au CHU, le Pr Raymond Limet supervise l'activité clinique du service de chirurgie cardio-vasculaire, faite de 1300 opérations cardiaques environ (y compris celles réalisées au CHR de la Citadelle), 20 greffes de cœur, 1000 opérations vasculaires diverses dont 200 carotides et 130 opérations d'anévrismes de l'aorte abdominale, 20 anévrismes thoraciques, sans oublier les 200 opérations de résection pulmonaire. Recherche clinique et recherche fondamentale sont à la pointe, comme en témoignent la création du laboratoire de chirurgie expérimentale (Credec), sous la direction du Pr Jean-Olivier Defraigne et la fructueuse collaboration avec le laboratoire du tissu conjonctif du Pr Charles Lapière.



LE

GRAND

JEU

Avant de désertier les campus durant la période estivale, certains futurs vacanciers de l'ULg nous ont conté des anecdotes ou des informations surprenantes inspirées par le thème des vacances. A vous d'arriver à discerner les vraies... des fausses. Bon amusement et bonnes vacances !

Vrai ou faux ?

1. Si l'on fait une excursion aux sources de la Meuse, on passe par le village natal de Jeanne d'Arc.

☐ Vrai ☐ Faux

2. Si tous les habitants de la Terre plongeaient simultanément dans l'Atlantique, le niveau des océans s'élèverait d'au moins un millimètre.

☐ Vrai ☐ Faux

3. Le Gouvernement wallon a adopté diverses mesures destinées, durant les vacances, à réduire les nuisances sonores aux abords des aéroports de Bierset et de Gosselies. En phase d'atterrissage, les pilotes seront tenus de couper les moteurs une minute avant d'entamer un atterrissage que l'on peut qualifier, en simplifiant, de vol plané.

☐ Vrai ☐ Faux



4. Une équipe de chercheurs américains a démontré que les chutes de noix de coco font plus de tués chaque année sur les plages que les attaques de requins.

☐ Vrai ☐ Faux



5. Le roi Albert 1^{er}, dont on possède un enregistrement de la voix, parlait avec un fort accent wallon en raison de ses mauvaises fréquentations avec des garnements du village lors de ses vacances annuelles aux Ameroys.

☐ Vrai ☐ Faux



6. Plus un château de sable sera construit sur une plage proche de l'équateur, plus il sera solide.

☐ Vrai ☐ Faux

7. Si vous pressez sur un ballon baudruche rempli de sable et d'eau placé à l'extrémité d'un tube en verre lui aussi rempli d'eau, le niveau du liquide visible dans le tube baisse.

☐ Vrai ☐ Faux

8. Les dauphins sont hémophiles.

☐ Vrai ☐ Faux

9. La version de 1978 des *Vacances* de M. Hulot de Jacques Tati, destinée aux USA, contient une séquence clin d'œil aux *Dents de la mer* de Steven Spielberg tournée à Saint-Nazaire.

☐ Vrai ☐ Faux

10. Les cachalots qui s'échouent sur les plages ont un pénis long de trois mètres.

☐ Vrai ☐ Faux

11. En Inde, il arrive que certaines bouteilles d'eau soient falsifiées et vidées de leur contenu par un petit orifice créé à la base de la bouteille. Une fois les bouteilles reconditionnées avec de l'eau du robinet pouvant contenir, entre autres "vertus", des germes infectieux responsables de la diarrhée, le petit orifice est rebouché en fondant le plastique qui l'entoure.

☐ Vrai ☐ Faux

12. La mer Rouge nous apparaît rouge parce que, en raison des spécificités minéralogiques de cet endroit du globe, les molécules d'eau absorbent la composante bleue de la lumière blanche émise par le Soleil.

☐ Vrai ☐ Faux



13. Une contamination par un champignon d'une culture de cellules en laboratoire est à l'origine de la découverte d'une drogue très prometteuse pour le traitement des cancers : le TNP 470. Ce champignon, que l'on trouve sur certaines plages, aurait été ramené par un scientifique peu soucieux de s'essuyer les pieds en rentrant au labo après son jogging sur la plage.

☐ Vrai ☐ Faux

14. José Happart est ministre des polders de la Région wallonne.

☐ Vrai ☐ Faux



UN DE L'ÉTÉ

15. La mer nous apparaît bleue parce que les molécules d'eau absorbent la composante rouge de la lumière blanche émise par le Soleil. Ceci n'est bien sûr vrai que parce que la mer est profonde : de l'eau de mer placée dans un verre nous apparaît évidemment... transparente ! Cette absorption du rouge résulte, à l'instar des polissons qui scrutent les bikinis à longueur de plage, de l'excitation des états de vibration des molécules.

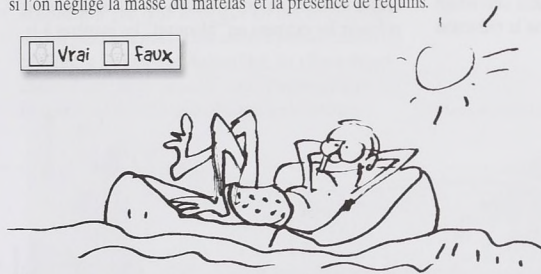
☐ Vrai ☐ Faux

16. Le ciel est bleu parce qu'il reflète la couleur des océans. Ceci n'est bien sûr vrai que parce que le ciel est profond. De l'air placé dans un verre nous apparaît évidemment... transparent !

☐ Vrai ☐ Faux

17. En vacances, le recteur emporte son matelas pneumatique de (2m x 75cm x 10 cm). En supposant que la densité de l'eau de mer vaille 1 kg/dm³ et que la masse de notre Recteur athlétique soit de 75 kg, le système "matelas + Recteur" ne s'enfoncera que de 5 cm dans les flots, si l'on néglige la masse du matelas et la présence de requins.

☐ Vrai ☐ Faux



18. Des chercheurs du département de psychologie du travail et des entreprises de l'ULg ont relevé que, statistiquement, les ouvriers qualifiés entre 25 et 45 ans qui partent plutôt en vacances à la montagne sont moins souvent victimes d'accidents sur leur lieu de travail que ceux qui partent plutôt à la mer.

☐ Vrai ☐ Faux

19. Il est actuellement impossible de mesurer le volume d'un kilo de sable.

☐ Vrai ☐ Faux

20. Le roi Léopold II, après avoir œuvré à l'urbanisation de la côte d'Azur, réalisa des opérations immobilières juteuses en revendant avec une plus-value exceptionnelle des terrains achetés pour une bouchée de pain à Cap-Ferrat.

☐ Vrai ☐ Faux

21. Si un tour-opérateur peu scrupuleux se proposait d'inviter toutes les personnes de la Terre à une croisière aux Caraïbes, un paquebot d'un peu plus d'un kilomètre cube suffirait théoriquement à entasser la totalité des heureux vacanciers du globe sans bagages et sans confort.

☐ Vrai ☐ Faux

22. Désappointés par le fait que les anciens ports de la mer d'Aral (entre le Kazakhstan et l'Ouzbékistan) sont aujourd'hui éloignés de plusieurs centaines de kilomètres de l'actuel rivage, les chercheurs de l'ULg devront y plonger leurs appareils depuis un hélicoptère afin de mesurer prochainement la température, la densité et la salinité de ses eaux.

☐ Vrai ☐ Faux

23. Le ciel est bleu car il diffuse fortement, à cause des molécules d'air, la lumière bleue du Soleil. La lumière du Soleil peut paraître blanche mais, comme chacun sait, elle ne l'est pas. C'est en fait un mélange de toutes les lumières de l'arc-en-ciel.

☐ Vrai ☐ Faux

24. La mer est bleue car sa couleur résulte de la pénétration évanescence de la lumière dans l'obscurité des fonds marins. Ses aspects bleutés sont en réalité des reflets noirs transparents très atténués. L'on parle de mer d'encre lorsque les conditions météorologiques limitent le rayonnement du Soleil dans la mer.

☐ Vrai ☐ Faux

25. La Terre tombe sur le Soleil.

☐ Vrai ☐ Faux

26. 20% des ménages belges disent ne pas pouvoir se payer au moins une semaine de vacances par an hors de leur résidence.

☐ Vrai ☐ Faux

27. Pour 78% des couples belges, c'est un seul des partenaires qui fait le choix du lieu de vacances.

☐ Vrai ☐ Faux



1. VRAL. Dominique en France, département des Vosges.
2. FAUX. L'élevation du niveau serait de l'ordre du micron. Autant dire que rien ne se passerait.
3. FAUX.
4. VRAL.
5. VRAL. Les Anglais disposent de cet enregistrement dans un numéro de leurs actualités cinématographiques parlantes.
6. FAUX.
7. VRAL. Les matériaux granulaires ont de surprenantes propriétés (voir QJ n°114). (note : exemple d'illustration pour le dessin à l'adresse internet suivante : <http://www.wilg.ac.be/grasp/sand/Dilatancy.html>)
8. VRAL. Un des facteurs de coagulation est absent. Il s'agit d'une adaptation permettant de retarder un processus de coagulation associé à l'apnée prolongée.
9. VRAL.
10. VRAL. N'en déplaise à d'autres machos échoués sur les plages.
11. VRAL. Cette observation, connue au CHU, devrait vous inciter à la prudence.
12. FAUX. Cela est dû à la présence de pigments, matières organiques (algues) ou minérales (argiles).
13. VRAL. Cependant, si l'anecdote a été ramenée à l'issue d'un congrès, elle n'a pas encore été vérifiée à 100% puisque l'histoire du jogging sur la plage n'a pas encore été publiée.
14. VRAL. Le ministre de l'Agriculture et de la Ruralité est également compétent pour les polders selon les termes de l'article 6 (paragraphe 1, III, 10°) de la loi spéciale de réforme institutionnelle du 8/09/80. Même si les polders n'existent pas en région wallonne, la Région est compétente !
15. VRAL.
16. FAUX.
17. VRAL. Entièrement.
18. FAUX.
19. VRAL. Il faudrait comprimer les grains à l'infini.
20. VRAL. En villégiature, notre roi visionnaire avait pressenti l'avenir touristique de la région et acheté des terres sans usage.
21. VRAL. Copie de la formule sur le site web du QJ.
22. VRAL. Jadis troisième met met intérieure au monde, la mer d'Aral s'assèche dramatiquement.
23. VRAL.
24. FAUX.
25. VRAL. La Terre tombe continuellement sur le Soleil (gravité).
26. VRAL. Mais elle le rate toujours à cause de sa vitesse de révolution.
27. FAUX. Le vrai chiffre est 23%.



Brèves

Attac

Attac-Wallonie-Bruxelles, avec l'appui logistique d'Attac-Liège ULg et l'appui financier de la Communauté française de Belgique (ministère de la Culture), organise son **Université d'automne du 27 au 29 septembre, aux amphithéâtres de l'Europe**. Trois jours de formation accessible à tous et dispensée par des personnalités de haut niveau telle Susan George (vice-présidente d'Attac-France, directrice du Transnational Institute). Prix d'entrée : 25 euros pour les trois jours.

Contacts : renseignements et inscription auprès de Christine Pagnouille, tél. 04.366.54.38, e-mail cpagnouille@ulg.ac.be

Géo-ingénieur

A tous ceux qui sont bleus de leur planète, l'université de Liège propose dès la rentrée une formation d'ingénieur géologue **renovée et plus actuelle que jamais**. L'exploration de la Terre, le développement des infrastructures, la protection de l'environnement et la valorisation responsable des ressources disponibles sont autant de facettes d'un métier passionnant qui propose aux jeunes de prendre leur planète en mains. Alternant les cours de sciences de la Terre et d'ingénierie, tout en mettant l'accent sur les technologies les plus modernes (télédétection par satellite, systèmes d'informations géographiques, modélisation numérique, etc.), la formation d'ingénieur géologue offre des perspectives d'avenir dans l'espace européen de demain.

Contacts : Eric Pirard, tél. 04.366.95.28 ou 0497.53.14.60, informations sur le site <http://www.ulg.ac.be/geomac/infogeol>

Le nouveau Droixhe

Deux universitaires, Barbara Stevens et Pierre Frankignoulle, appartenant respectivement au laboratoire de sociologie générale de la famille et à celui d'anthropologie de la communication (LAC), sont chargés du suivi sociologique des travaux de rénovation de l'avenue Truffaut et de la place de la Libération à Droixhe. Récemment, ils ont inauguré un local de permanence ouvert le lundi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 9 à 17h, le vendredi de 9 à 12h et le premier samedi de chaque mois, de 14 à 18h. Ils ont notamment en projet la **reconstitution d'un appartement "années 50-60": appel est lancé aux collectionneurs de mobilier, décoration ou ustensiles divers** de cette époque.

Contacts : tél. 04.342.00.84

Château d'Hex

Bruno Dumoulin, chargé de cours en histoire, donnera une conférence sur Charles de Velbruck, au château d'Hex. Une **visite guidée du château en présence du comte d'Ursel** sera proposée ainsi que celle des jardins l'après-midi. Inscription souhaitée. Le samedi 29 juin à 10h30

Contacts : Urselia, château d'Hex à Heers, tél. 012.74.73.41, e-mail gardens@hex.be

Réforme chez les ingénieurs

La faculté des Sciences appliquées réforme son enseignement. La nouvelle organisation, qui réduit le nombre d'heures de cours du premier cycle des études d'ingénieur civil, marque un changement pédagogique radical.

La vie d'un étudiant en sciences appliquées ne ressemble en rien à une sinécure : cours et répétitions les matins et après-midi sans relâche, 1345 heures de cours en deux ans et plus de 10 semaines par an consacrées aux examens représentent un programme dissuasif pour les futurs ingénieurs. Le conseil des études vient de proposer une réforme en candidature. Une réorganisation de l'année académique qui concerne à la fois les cours et la méthode d'apprentissage dans la Faculté.

Rétablir l'équilibre

La première grande mesure – qui sera sans aucun doute plébiscitée par les étudiants – est la réduction

notable des cours obligatoires : -10%, soit 145 heures de moins dans les amphis. En prime, grâce à une réorganisation de l'année en deux semestres de 15 semaines chacun, cours théoriques et répétitions seront désormais donnés (quasi) exclusivement en matinée ; les après-midi seront libres, du jamais vu, foi d'ingénieur ! « Une réforme générale permet d'examiner l'ensemble des cours, d'identifier de nouvelles matières à enseigner, de mieux tenir compte de l'interdépendance entre les matières et d'éviter les redondances. Nous n'avons pratiquement pas changé le contenu des cours, nous avons simplement essayé de rationaliser le cursus et de trouver un juste équilibre. Par contre, nous avons ajouté deux cours d'introduction aux techniques qui représentent autant de fenêtres ouvertes vers les disciplines pratiques de l'ingénieur », explique Eric Delhez, chargé de cours en candidature en sciences appliquées.

L'autre grande mesure concerne plutôt la méthode utilisée dans la formation. Le conseil des études a décidé de briser l'habitude des étudiants de préparer les examens en "bloquant" les matières à la

dernière minute, attitude favorisée par les longues sessions d'examens. « Il n'est pas très formatif d'étudier par cœur toutes les démonstrations dans le seul dessein de réussir un examen. Le but des études est ailleurs ! L'essentiel est d'être capable de comprendre les concepts, de les maîtriser, de les analyser, de développer le regard critique pour être capable d'innover », affirme Eric Delhez.

Permanence et continuité

Des séances de remédiation, des exercices de réflexion proposés en petits groupes, des tests d'autoévaluation et des sites didactiques sur la toile compléteront désormais l'enseignement classique. De nouvelles actions d'encadrement – non obligatoires – permettront aux étudiants de travailler de façon continue l'ensemble de la matière pendant les plages libres de leur horaire. « Notre but est d'apprendre aux étudiants à se tenir à jour dans leurs matières, à accroître leurs connaissances et leur savoir-faire de façon permanente tout au long du semestre », confirme François-Xavier Litt, président du conseil des études du premier cycle.

Le nouveau programme, prévu pour la rentrée de septembre, s'adressera aussi bien aux nouveaux étudiants qu'à ceux qui entrent en deuxième candidature. Les rhétos venus en visite voient déjà cette réforme d'un très bon œil.

Christina Bouzoubardi



Nouveau bâtiment, nouveau cursus

Pédagogie de l'enseignement supérieur

L'ULg propose un DES en pédagogie de l'enseignement supérieur, intitulé "DES Formasup". Celui-ci débutera en septembre 2002. Il s'adresse à tout enseignant, formateur et encadrant pédagogique du supérieur désireux de remettre en question et d'outiller sa pratique professionnelle. Chaque participant s'inscrit à la formation avec un projet professionnel (personnel ou institutionnel) qui consiste en une réalisation concrète :

- soit en TEP (technologie des évaluations pédagogiques), avec l'aide du Smart (Système méthodologique d'aide à la réalisation de tests);
- soit en EAD (enseignement à distance), avec l'aide du Labset (Laboratoire de soutien à l'enseignement télématique);
- soit en APP-ARC-ARP (apprentissage par problèmes – apprentissage du raisonnement clinique – apprentissage de la résolution de problème), avec l'aide des bureaux pédagogiques de la faculté de Médecine.

La formation proposée repose largement sur le partage et l'analyse de cas concrets, notamment des témoignages de collègues. Des professeurs des huit Facultés de l'ULg ainsi que des professeurs invités interviennent dans la formation qui se déroule partiellement à distance, au travers d'un site web géré par le Labset (<http://www.ulg.ac.be/labset>). Le DES est organisé sur une année académique et comporte 60 crédits ECTS, soit 300 heures. L'évaluation finale porte sur la participation aux activités ainsi que sur la réalisation du projet personnel et d'une synthèse individuelle.

Pa.J.

Technologies de l'éducation

Face à un marché de l'emploi aussi exigeant qu'imprévisible, l'étudiant est contraint aujourd'hui d'enrichir sans tarder la panoplie de ses compétences sous peine de rester – ou de se retrouver à terme – sur la touche. D'où le nombre grandissant de "diplômes d'études spécialisées" (DES) que lui proposent les institutions universitaires.

Celui qui est organisé conjointement, depuis septembre 2000, par l'université de Liège et les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP), porte sur la technologie de l'éducation et de la formation (DES-TEF). Il s'adresse aux diplômés de deuxième cycle possédant déjà une expérience dans le domaine de la formation. Tout en continuant à exercer leur profession, ces étudiants adultes pourront y valoriser un bagage théorique et pratique appréciable. De quoi devenir concepteurs pédagogiques, gestionnaires de dispositifs de formation, tuteurs ou réalisateurs de produits multimédias éducatifs au bout d'une année.

« S'engager dans ce DES nécessite d'avoir au préalable un projet personnel », fait remarquer Brigitte Denis, chargée de cours adjointe au Service de technologie de l'éducation. Chaque participant, en conséquence, construit son parcours d'apprentissage en puisant dans une série de modules. Mais ce

programme "à la carte" doit nécessairement atteindre 300 heures comprenant des modules introductifs obligatoires, des modules spécialisés, des activités transversales en rapport avec la pratique professionnelle de l'apprenant et, en bout de course, un travail de fin d'études relatif à une des problématiques choisie et au métier exercé.

« Une autre originalité de notre approche réside dans le fait que les enseignements se déroulent en présence et à distance, poursuit Brigitte Denis. Les premiers sont dispensés en moyenne deux à trois jours par mois, de préférence le samedi, dans l'une des deux institutions participantes (Namur ou Liège). Les seconds s'élaborent par l'accès à une plate-forme d'EAD, ce qui facilite pas mal les choses quand on est astreint à combiner temps d'étude et de travail. » Brigitte Denis (ULg) et Bernadette Charlier (FUNDP) sont les coordinatrices de ce DES en technologie de l'éducation et de la formation, à maints égards séduisant.

H.D.

Renseignements : pour l'ULg, tél. 04.366.20.96, e-mail B.Denis@ulg.ac.be, et pour les FUNDP, tél. 081.72.50.70, e-mail bernadette.charlier@fundp.ac.be. Informations sur le DES-TEF accessibles via la page d'accueil <http://www.ulg.ac.be/ste/destef/>

Contacts : Nelly Saenen, secrétaire du Labset, tél. 04.366.20.72, e-mail n.saenen@ulg.ac.be, et Véronique Jans, responsable de la formation, tél. 04.366.20.93, e-mail v.jans@ulg.ac.be.

Nous croyons au plastique

L'université de Liège s'engage plus que jamais dans les matériaux composites. Un développement original du département aérospatial-mécanique-matériaux permet à présent l'exploitation d'une technique ultra-rapide de polymérisation dans le milieu industriel.

Les matériaux composites de structure sont encore très peu développés en raison de leurs coûts de production. Pourtant, ils peuvent répondre aux besoins des particuliers comme des industriels. Récemment, les recherches menées à l'ULg ont abouti au développement d'une nouvelle méthode de polymérisation des composites par un rayonnement ionisant. Un résultat qui fait de notre Université une pionnière dans le domaine et qui ouvre des nouvelles pistes à la science.

Température ambiante

« Certaines méthodes spécifiques de fabrication ou modification d'un composite, le plastique par exemple, utilisent les techniques de la physique : les rayonnements ionisants. Ces radiations agissent sur la

matière d'une manière très efficace et dans un temps très court. Exposez un plastique au rayon ionisant* et vous constaterez que les molécules se réarrangent et que de nouvelles liaisons se forment. Toute la structure moléculaire du plastique va être modifiée, ce qui donnera lieu à d'autres propriétés », explique le Pr Jean-Marie Liegeois, responsable de l'unité de chimie macromoléculaire et multimatériaux à l'origine de cette recherche.

Le grand avantage de cette technique est sa rapidité. Contrairement aux procédés traditionnels qui présupposent de chauffer la matière, la fabrication d'objets peut être réalisée à température ambiante. Ce qui implique un excellent rendement énergétique, mais aussi un impact non négligeable sur l'environnement. De plus, le traitement est beaucoup plus économique. « On peut partir d'une même matière première. En lui appliquant trois traitements différents conjugués à des additifs spécifiques, on pourra viser trois applications différentes. Alors que dans les anciennes technologies, il fallait fabriquer trois matières différentes. Ce qui signifie évidemment que cette technique est très avantageuse pour la gestion de stock d'une usine de polymérisation », confirme le Pr Liegeois. Aujourd'hui, les efforts de nos chercheurs sont centrés sur l'application et l'exploitation de cette méthode dans les industries.

Projet Credimus

Financé par la Région wallonne avec un budget de plus d'un million d'euros, Credimus (Cuisson par radiations ou électrons de matériaux innovants à usage structural... mais aussi "nous croyons" en latin) a pour objet le développement des bases scientifiques nécessaires à la mise au point de ce procédé d'élaboration de pièces en matériaux composites. Mis en route au mois de décembre avec la collaboration de l'institut Gramme (Haute Ecole Hemes), le projet s'appuie sur plusieurs partenariats avec des entreprises régionales (IBA, Studer AG, Owens Corning, etc.) afin d'assurer la bonne marche de l'étude dans le contexte industriel.

Une première application industrielle a déjà abouti dans le domaine médical des biomatériaux. Les autres perspectives visent la fabrication en Wallonie de pièces électrotechniques, automobiles et ferroviaires, de pièces de construction aéronautique et navale ou encore d'articles de sport.

Christina Bouzoubardi

* Electrons sous 5 MeV par exemple.

Prototypage virtuel : les dessins d'Oofelie

Le "spatiopôle" wallon, qui a vu le jour à Liège grâce au savoir-faire de son Université, continue de grandir. Confirmant la reconversion de la région liégeoise en une "Simulation Valley" de l'Europe, Open Engineering est la dernière née des PME qui se développent au sein de Wallonia Space Logistics, l'incubateur d'applications technologiques. Il s'agit de la 49^e spin-off de l'Université, mais elle est par ailleurs la première filiale d'une autre spin-off, la société Samtech (160 personnes en Europe), laquelle commercialise avec succès des produits et services informatiques basés sur les logiciels Samcef du Laboratoire des techniques aéronautiques et spatiales (LTAS).



De gauche à droite, Florence Ghiron, Eric Carnoy, Willy Legros, Igor Klappa, Alberto Cardona

Si le groupe Samtech doit son existence à Samcef, Open Engineering est le fruit d'Oofelie, l'abréviation d'"Object Oriented Finite Element by Interactive Executor". On est en plein virtuel : Oofelie travaille comme une plate-forme logicielle unifiante qui permet, au moyen d'un nouveau code de calcul numérique, la simulation et l'analyse du comportement de phénomènes multi-physiques complexes. C'est l'aboutissement bien réel d'un projet de recherche qui a démarré en 1991 au service du Pr Michel Gérardin. C'est aussi le résultat d'une collaboration transatlantique... entre des chercheurs de l'ULg et de l'Universidad Nacional del Litoral (UNL) de Santa Fe en Argentine.

Avec le soutien de la Région wallonne (DG TRE) et des services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC), les ingénieurs Igor Klappa du LTAS et Alberto Cardona d'INTEC (Instituto de Desarrollo Tecnológico para la industria química) ont conçu et mis au point Oofelie. Ce logiciel de modélisation numérique de nouvelle génération, entièrement écrit en "langage orienté objet", a déjà donné lieu à des avancées inédites et spectaculaires dans la simulation de systèmes continus qui sont caractérisés par un couplage fort. Sa force astucieuse est la prise en compte simultanée de

nombreux phénomènes physiques (mécanique, thermique, électrique, acoustique, etc.) pour calculer et modéliser le comportement complet de processus complexes. Comme l'influence des variations de température sur les accéléromètres, la prévision du galop dans les structures câblées, l'interaction fluide-structure sur une aube de turbine, l'incision de la cornée pour le traitement de la myopie.

Oofelie s'impose comme une réalité incontournable dans les bureaux d'étude pour réaliser du prototypage virtuel. C'est l'outil complémentaire des logiciels Samcef qui font le renom du LTAS et le succès du groupe Samtech dans la "programmation orientée objet" de la simulation numérique. Les droits exclusifs de son exploitation sont détenus par Open Engineering qui vient d'être créée par Samtech (51 %), Gesval et Spinventure (25 %), les créateurs de la spin-off (24 %).

Théo Pirard

Site internet <http://www.open-engineering.com>

La "Simulation Valley" liégeoise

Le Centre spatial de Liège (CSL), qui fait partie de l'Université, et la société Amos (Advanced Mechanical and Optical Systems) sont les spécialistes du "spatiopôle" wallon pour les tests en ambiance spatiale. Ils maîtrisent la technologie des simulateurs (cuves sous vide) réalisés "sur mesure". Ils viennent encore de le démontrer en décrochant d'importants contrats pour l'Agence spatiale européenne (ESA) et pour le motoriste français Snecma.

Le CSL doit adapter son infrastructure aux missions que l'ESA a programmées pour ses prochains observatoires scientifiques qui étudieront l'histoire de l'Univers avec des télescopes à des températures très basses (proches du zéro absolu). Les instruments de Herschel et Planck - le satellite complet viendra même à Liège -, à lancer en 2007-2008, doivent être testés dans le vide pendant les trois années à venir. Dans la foulée, l'observatoire Gaia, qui doit cartographier la matière galactique, sera satellisé en 2012 : ses essais se dérouleront au CSL entre 2008 et 2010. L'ESA a passé commande, pour 15 millions d'euros, d'équipements à installer et à modifier au CSL pour des tests à froid en parallèle.

Amos, près du CSL, met son savoir-faire au service du lanceur européen Ariane avec la fourniture d'une cuve à vide qui servira à qualifier la séquence de démarrage du propulseur Vinci. Ce moteur-fusée cryogénique qui équipera dès 2006 l'étage supérieur d'Ariane 5 est réallumable en vol, dans le vide, pour placer jusqu'à 12 tonnes en orbite de transfert géostationnaire (soit près du double de la performance actuelle). Ce contrat de 1,3 million d'euros passé par la Snecma et destiné au banc d'essais du Vinci à Vernon doit être réalisé pour le début de 2003.



Th. P.



Brèves

Bioforum

Le 3 mai dernier se tenait le Bioforum annuel à Colonster. Les meilleurs posters présentés à cette occasion étaient récompensés par cinq prix. Le prix Beldem (génie enzymatique) a été attribué à **Michael Delmarcelle** (ULg, CIP); le prix Phibro (innovation technologique) à **Philippe Willemsen** (ULg, biologie moléculaire); le prix Biotech Intl (de la recherche à l'application industrielle) à **M. Sack** - RWTH (Aachen, Inst. Molecular Biotechnology); le prix Eurogentec (originalité) à **Danièle Zorzi** (ULg, histologie humaine); le prix Dyax (innovation biomédicale) à **Nor Eddine Soumni** (ULg, biologie des tumeurs et du développement).

Biotechs

Parallèlement à la visite royale danoise en Belgique les 29 et 30 mai derniers, l'Association belge des bio-industries (BBA) a organisé à Bruxelles un forum belgo-danois consacré à l'innovation dans ce secteur. Une délégation de chercheurs et industriels des biotechs est aussi venue à Liège visiter Eurogentec dans le parc scientifique du Sart-Tilman.

Prix

L'Association belge de la presse d'entreprise récompense tous les deux ans un travail de fin d'études concernant la presse d'entreprise. Le prochain prix de la fondation Creteur sera attribué en mars 2003. Les dossiers sont à renvoyer avant le 15 octobre.

Contacts : ABPE, tél. 02.687.96.69, e-mail abpe.secretariat@skynet.be



Formations

STE-Formation est un secteur d'activités du Service de technologie de l'éducation. Il propose des formations gratuites pour les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'informatique : bureautique, infographie/web design, multimédias, programmation (Java, PowerBuilder, internet). Les formations sont complétées d'une assistance dans la recherche d'emploi. **Journée portes ouvertes le jeudi 27 juin**, rue A. Stévant 2, 4000 Liège (Val-Benoît).

Contacts : tél. 04.366.90.50, e-mail Stefinf@ulg.ac.be, site <http://www.ste.fapse.ulg.ac.be>



Brèves

ISLV

Comme chaque été, le département de français de l'ISLV organise en juillet, en août et en septembre, des stages de langue française et de culture francophone (ainsi que de didactique ou d'initiation aux travaux universitaires, selon les cas) à l'intention des étudiants, des enseignants et d'autres publics non francophones.

Contacts : tél. 04.366.55.20, informations sur le site <http://www.ulg.ac.be/islvfr>

RCAE-aviron

Le week-end des 27 et 28 avril se déroulaient les championnats de Belgique d'aviron. Olivier Ek et Yannick Belvaux du RCAE-aviron sont vice-champions de Belgique en deux de couple junior, une des courses les plus disputées. Chez les dames, Mélanie Rosu et sa sœur sont championnes de Belgique en deux sans barreur dames poids légers. On notera également la belle victoire de Bénédicte Rousseau en skiff débutante.

Parking de pharmacie

Les travaux d'aménagement du parking des Instituts de pathologie et de pharmacie débuteront le vendredi 14 juin 2002. Durant la période des travaux, qui s'étendra jusqu'au mois d'octobre, un parking de délestage sera accessible à proximité immédiate du rond-point du CHU (entrée le long de la route d'accès au CHU). La circulation sur l'avenue de l'Hôpital sera limitée aux ambulances, au personnel utilisant les parkings existants et aux fournisseurs.

Stages d'été

Le TURLg propose aux enfants de 7 à 77 ans quelques stages sur les planches.

Dates : du 1^{er} au 5 juillet, du 8 au 12 juillet, du 22 au 26 juillet, du 29 juillet au 2 août, du 19 au 23 août, du 26 au 30 août.

Lieux : au centre-ville (salle du théâtre universitaire, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège) et au Sart-Tilman (salle du théâtre universitaire, bât. B8, parking P15). Groupes d'enfants de 5 à 8 ans, de 8 à 12 ans et de 12 à 16 ans. Egalement pour les adultes (du 26 au 30 août).

Contacts : informations et inscriptions au TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège, tél. 04.366.53.78, 52.95 ou 52.75, e-mail Robert.Germay@ulg.ac.be

Maison de la Science

Durant les vacances, la Maison de la Science invite les enfants pour des stages d'éveil scientifique. Du 19 au 23 août pour les 9-11 ans et du 26 au 30 août pour les 10-12 ans, en matinées de 9 à 12h30 (garderie à partir de 8h30). A l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

Contacts : inscriptions au tél. 04.366.50.04, e-mail maison.science@ulg.ac.be, informations sur le site <http://www.ulg.ac.be/masc/quoideneuf.htm>

Un portail pour les étudiants

Grâce à son identifiant et à son mot de passe, chaque étudiant de l'ULg pourra dès la prochaine rentrée accéder via le web au nouveau portail étudiant, c'est-à-dire à toute une série d'informations qui le concernent, lui personnellement.

L'informatique au service de l'administration de l'Université ? C'est fait. Aujourd'hui, elle vient en aide aux étudiants. Cours en ligne, forum ou adresses électroniques font déjà florès. Mais, grâce à la mise en place d'un prochain portail-étudiant, celui-ci consultera sa boîte électronique où qu'il soit connecté dans le monde, participera aux forums même en vacances et surtout aura accès aux valves virtuelles. Changement d'horaire ou de salle, annonce de conférences, résultats de partiels ou d'examens, règlement intérieur d'un laboratoire, etc., tout sera disponible en quelques clics. « On peut tout imaginer, s'exclame Fernand Benedet, directeur du Segi. Quantité de messages destinés aux étudiants pourront dorénavant passer par ce canal. Il est fort à parier que, demain, leur premier réflexe sera de consulter leur portail, comme aux Etats-Unis où le "My University" est très populaire. »

Demain, l'essentiel des informations qui le concernent directement seront disponibles sur le web.

« Il aura la possibilité de visualiser son dossier, d'y inscrire un nouveau numéro de téléphone ou de changer (même provisoirement) l'adresse où il souhaite recevoir son courrier. »

Mais cette évolution probablement irréversible pose question. Partant du principe que "le progrès informatique ne vaut que s'il est partagé par tous", les autorités ont souhaité mettre les ordinateurs à portée de tous les portefeuilles ou presque... C'est ainsi que l'Université proposera aux étudiants d'acquiescer un portable bien équipé à des conditions avantageuses*. Comme l'an dernier. « Au total, 800 ordinateurs ont été vendus cette année, observe Fernand Benedet, ce qui me paraît concluant. Nous avons donc reconduit notre partenariat avec Computerland, le distributeur, avec lequel nous avons essayé les plâtres et qui, fort de cette expérience, continuera d'assurer la logistique de distribution et support », explique Fernand Benedet. Cadeau de bienvenue : les étudiants inscrits pour la première fois en première candidature recevront – comme l'an dernier – une prime de 250 euros accordée par l'ULg. Et, nouveauté, « les étudiants boursiers ou issus de milieux modestes pourront bénéficier d'un coup de pouce supplémentaire. »

Côté pratique, les étudiants qui possèdent identifiant et mot de passe auront la possibilité de se réinscrire via le web s'ils poursuivent dans la filière choisie (exemple : un

étudiant en première candidature en médecine qui veut s'inscrire en deuxième candidature en médecine). S'il change d'orientation (il abandonne la médecine pour le droit), le jeune pourra faire via le web une demande d'inscription dans l'autre filière. Bien sûr, s'il y a un document à fournir, il devra se présenter au bureau des inscriptions place du 20-Août ou l'envoyer par courrier, ce qui sera certainement le cas des tous les étudiants ressortissants d'un pays situé hors de l'Union européenne, par exemple.

Patricia Janssens

* Deux modèles seront proposés : l'un à moins de 1500 euros qui dispose de la connexion réseau et d'un DVD. L'autre à moins de 2000 euros dont la puissance (processeur, mémoire, disque) est supérieure, et qui, en plus du DVD et de la connexion réseau, comprendra un graveur. Le prix inclut une garantie de trois ans et une assistance technique. Un financement peut être octroyé et une assurance peut être souscrite. A noter que le personnel de l'ULg, à titre privé, peut aussi bénéficier de la même offre. Renseignements : promotion et information sur les études, tél. 04.366.52.49, e-mail info.etudes@ulg.ac.be

Pourquoi activer une adresse @student.ulg.ac.be ?

Parce que cette adresse est connue de toute l'Institution (enseignants, services administratifs, autres étudiants). Négliger cet enregistrement revient à se couper d'un canal de communication de plus en plus employé au sein de l'ULg. En s'inscrivant, chaque étudiant reçoit un identifiant et un mot de passe qui lui donnent accès au portail, à certains salles publiques, à la connexion à domicile. Il peut obtenir une adresse de courrier électronique via le web sur le site <http://www.ulg.ac.be/segistudent/email>. S'il le souhaite, il peut rediriger automatiquement son courrier vers une boîte hotmail, yahoo, caramail etc.



Entrer à l'université de Liège

De multiples activités et services sont proposés aux nouveaux étudiants, frais émouls de l'enseignement secondaire. Tour d'horizon.

Si vous avez un doute de dernière minute, des questions sur votre choix d'études ou votre avenir professionnel, le souhait de discuter avec un interlocuteur neutre et bien informé, retenez ces deux dates :

- jeudi 27 juin, de 9h30 à 13h, place du 20-Août 7 :

"Matinée ULg, mode d'emploi". Des stands

facultaires et d'informations générales vous renseigneront sur les études et les services d'encadrement des étudiants. Un module "Objectif ULg" pourra être suivi afin de se faire une idée plus précise de la vie d'étudiant universitaire et de ce qu'elle implique. Une visite guidée gratuite du domaine du Sart-Tilman et du complexe du 20-Août est également prévue.

- mardi 3 septembre, de 10 à 12h, place du 20-Août : "Matinée d'information à l'ULg pour les rhétos et les diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire". Des tables rondes avec des représentants des huit Facultés sont organisées pour compléter les informations juste avant la rentrée. Si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur non

universitaire, les possibilités d'accès aux deuxièmes cycles universitaires, dans un ensemble de situations – pas seulement celles prévues par l'arrêté "passerelles" – seront communiquées.

Des activités préparatoires sont organisées pendant l'été afin de faciliter l'adaptation et d'augmenter les chances de réussite des nouveaux étudiants à l'Université. C'est l'occasion de découvrir le nouvel environnement, d'établir les premiers contacts avec quelques professeurs, en éprouvant le rythme de journées souvent bien remplies.

Contacts : promotion et information sur les études, tél. 04.366.52.49, e-mail info.etudes@ulg.ac.be

Les inscriptions se feront du 1^{er} au 12 juillet et du 19 août au 4 octobre. Du lundi au vendredi, de 9 à 12h30 et de 13h30 à 16h. A l'administration de l'enseignement et des étudiants, service des inscriptions, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : service des inscriptions, tél. 04.366.56.79, 56.34 ou 54.34, e-mail inscriptions@ulg.ac.be

Pendant la période des inscriptions, le service orientation universitaire assure des permanences. Sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13h30 à 16h, place du 20-Août (rez-de-chaussée).

Contacts : service orientation universitaire, tél. 04.366.23.31

UNIVERSITÉ DE LIEGE



Institut supérieur des
Langues vivantes I.S.L.V

Département des Langues étrangères

COURS DE LANGUES

A. STAGES PRÉPARATOIRES

Anglais, allemand, néerlandais

Juillet : 2 semaines (30 h.)

Septembre : 3 semaines (45 h.)

3 h./jour : de 9 à 12 heures

Droits d'inscription :

Session de juillet : 125 EUR

Session de septembre : 150 EUR

B. COURS DU SOIR :

■ Anglais, allemand, néerlandais,

■ italien et espagnol

■ 2 h./sem. - 50 h. de cours

■ Plusieurs niveaux

■ Le test de fin d'année donne droit à un certificat.

■ Droits d'inscription :

185 EUR

125 EUR (pour les étudiants)

Le Programme d'Activités peut être obtenu - par tél. : 04/366.55.17 ou par fax :

04/366.57.16

- par e-mail : Jeannine.Boulanger@ulg.ac.be

Internet : <http://www.ulg.ac.be/islvle>

Département des Langues étrangères

7/A1, place du 20 Août (2nd entresol)

4000 LIEGE

Prendre la pause

L'été revient et, avec le soleil, l'irrésistible envie de farniente, de barbecue et d'apéro sur une terrasse délicatement ombragée. Certains estiment même qu'il est temps de prolonger ces moments de loisirs, qu'il est l'heure de profiter du temps qui passe... Ceux-là envisagent peut-être de mettre un terme à une carrière déjà longue.

L'université de Liège vient de mettre en route le plan d'aménagement de la fin de carrière professionnelle à partir de 55 ans pour les membres du personnel administratif, technique et ouvrier qui en manifestent le désir et ce, dans des conditions particulièrement avantageuses.

Le dispositif, que les syndicats ont agréé, est déjà d'application. Tout agent désirant mettre un terme à sa carrière peut le faire dès 55 ans, dans le cadre d'une pause-carrière. Financièrement, ce choix est attractif. En effet, à l'allocation versée par l'Onem,

s'ajoute un complément versé par l'Université permettant d'atteindre 82,5% du dernier traitement mensuel brut. Le capital de départ tel que prévu dans la plan 2002-2010 est versé à 60 ans.

Aujourd'hui, une trentaine d'agents (techniciens, personnel administratif, personnel de gestion) ont déjà profité de l'aubaine et une trentaine d'autres sont prêts à partir d'ici fin 2002. « Pour ma part, je suis ravie d'avoir opté pour la pause-carrière, déclare Anne-Marie Boux. Je suis moins fatiguée et moins stressée. Mon rythme de vie s'est complètement modifié dans la mesure où mes activités s'organisent maintenant en fonction de mes envies ! J'ai repris des cours d'anglais, je voyage et je me balade en ville sans regarder ma montre... Si, au début, je me sentais un peu en marge de la société qui travaille, ce sentiment s'est estompé assez rapidement ! On prend vite goût aux choses simples, aux soirées entre amis et aux après-midi calmes. »

Concrètement, la procédure est simple : chaque agent qui aura 60 ans au plus tard le 31 décembre 2010 a reçu un courrier et un formulaire qu'il lui suffit

de remplir pour manifester son désir de bénéficier du système. L'Administration des ressources humaines (ARH) établit les formalités nécessaires et se tient à la disposition des agents pour toutes informations; une cellule chargée plus spécifiquement du volet fiscal a été mise sur pied et reçoit individuellement les agents qui en font la demande.

Ces départs seront-ils compensés ? « Le nouveau dispositif ne nous oblige plus à remplacer un agent en interruption de carrière par un chômeur complet indemnisé, explique Evelyne Goujon, directrice de l'ARH. Mais un certain nombre de recrutements est prévu à l'occasion de l'adoption prochaine par le conseil d'administration du nouveau cadre fonctionnel. » Un nouveau cadre qui devra rester fidèle aux objectifs de la ministre Françoise Dupuis laquelle exige de l'ULg à la fois le retour à l'équilibre financier et le respect du décret fixant à 80% le plafond des frais de salaires dans l'allocation de fonctionnement.

Patricia Janssens

Renseignements : J.Draye, tél. 04.366.55.88, e-mail Jacqueline.Draye@ulg.ac.be, informations sur le site de l'ARH <http://www.ulg.ac.be/arh/travail/carriere55-60.html>



Brèves

Décès

Nous avons le regret de vous annoncer le décès, survenu dans la nuit du 17 au 18 juin, de **Léo Wéry** qui dirigea pendant de très nombreuses années le Service des relations extérieures de l'université. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Sciences mathématiques

A l'initiative de l'Association des docteurs et licenciés en sciences mathématiques de l'université de Liège (AMULg), un **prix Pascal Laubin a été créé en hommage au professeur ordinaire de la faculté des Sciences**, décédé le 21 février 2001. Ce prix sera attribué à un doctorant en sciences mathématiques de l'ULg ou à un jeune docteur de l'année académique en cours. Il est destiné à financer, en tout ou en partie, un voyage à l'étranger que le doctorant a effectué ou doit effectuer dans le cadre de l'élaboration de sa thèse. Ce prix pourra être attribué grâce aux dons reçus sur le compte bancaire n°091-0015718-33 du patrimoine ULg, en précisant pour la "fondation Pascal Laubin" (DACCAPON 01-62). Tout versement de minimum 30 euros recevra une attestation qui permettra une déduction fiscale.

Contacts : secrétariat central, tél. 04.366.52.23

La caravane des quartiers

Oyez, oyez bonnes gens : la **caravane installera son nouveau village dans le parc Astrid (Coronmeuse) pendant le dernier week-end de juin**. Du cirque, un festival de musique, du théâtre de rue, des ateliers, des animations... pendant trois jours Les 28 (dès 17h), 29 (dès 14h) et 30 juin (dès 12h).

Contacts : café Le Parc, rue Carpay, tél. 04.343.05.06, ou les Grignoux, tél. 04.222.27.78

Mozart

Depuis trois ans, Idée fixe convie les amoureux d'art lyrique à une représentation hors du commun. **La cour du palais des Princes-Evêques retentira des accents désespérés mais sublimes de Don Giovanni**, mis en scène par Gérard Corbiau.

Contacts : tél. 070.22.20.07

Académie d'été

Chaque été, l'académie d'été à Marchin accueille des musiciens issus d'horizons différents qui se consacrent intensivement à leur discipline artistique. Ils recherchent avant tout une immersion totale et un enseignement de qualité. Les disciplines suivantes sont proposées : guitare, violon, alto, violoncelle, flûte, piano et accordéon classique. A Marchin du 16 au 22 août.

Contacts : programme et bulletin d'inscription disponibles au secrétariat d'Art&fact, place du 20-août 7, 4000 Liège, tél. 04.344.24.16, e-mail art_fac@yahoo.fr, informations sur le site <http://web.wanadoo.be/artefact>

Concours

Le 7^e art s'offre à vous

L'Age de glace (Ice age)

De Chris Wedge et Carlos Saldanha, USA, 2001, 1h21.
Avec les voix de Ray Romano, John Leguizamo, Denis Leary, Tara Strong en VO et de Gérard Lanvin, Elie Semoun, Vincent Cassel et Maureen Dor en VF.
Film d'animation à voir aux cinémas Le Parc et Churchill.

20 000 ans avant notre ère, notre planète subit un nouvel âge de glace parce que Scrat, un rongeur obstiné, a fendu la banquise. Une vaste cohorte de mammifères s'assemblent alors et commencent à émigrer vers le Sud. Manny le mammoth décide de suivre la voie du Grand Nord flanqué de trois acolytes déjantés : Diego le tigre aux dents de sabre, Sid la mangouste et un rat malchanceux aux aventures désopilantes. Sid qui cherche un protecteur en la personne de Manny se voit bientôt confier la garde d'un bébé humain, Roshan. Sa mère lui a demandé avant de mourir de ramener celui-ci à son père, chasseur nomade parti vers le Nord. S'en suivront d'innombrables péripéties au cours desquelles les quatre bêtes à fourrure seront confrontées à maints dangers. Ces héros – prononcez sans aspirer le "h" – vont devenir les premiers superhéros de l'histoire du monde.

L'Age de glace démontre combien les studios progressent à pas de géant dans la maîtrise de l'informatique. Le film paraît très crédible grâce aux acteurs choisis judicieusement pour doubler les personnages. Cette étape s'avère toujours cruciale dans ce genre de réalisation.

Si cette comédie s'inscrit, peut-être un peu trop bien, dans la veine de films d'animation qui ont conquis le public ces derniers temps, tels *Shrek* ou autre *Monstres et compagnies*, elle n'apporte pas moins une vague de fraîcheur bien divertissante.

Si vous voulez gagner l'une des dix places mises en jeu par **Le Quinzième jour du mois** et l'asbl Les Grignoux pour assister à l'une des projections de *L'Age de glace*, il suffit de nous appeler au 04.366.56.95, le mercredi 3 juillet de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : Carlos Saldanha a rejoint en 1993 les studios d'animation Blue Sky, dont est issu *Ice Age*. Il supervisa alors les séquences d'animation d'un film de John Payson mettant en scène un personnage qui emménage dans un immeuble new-yorkais dont il se croit l'unique locataire mais qui est, en fait, occupé par une colonie de cafards chantants et dansants. Quel est le titre de ce film ?

Olivier Beaujean

http:// L'été dans la région liégeoise

Pour (re)découvrir les beautés de la région, la Fédération du tourisme de la province de Liège propose 12 **routes balisées**. Les **sites touristiques** ne manquent pas non plus : grottes, châteaux, mine, labyrinthe de maïs, parcs d'attraction, etc. Par ailleurs, les agendas de l'été regorgent de **manifestations** en tous genres dont, bien sûr, la ducasse d'Ath et le 15 août en Outremeuse. <http://www.ftpl.be/>
<http://www.ulg.ac.be/liens/culture/tourisme>

Des **festivals** s'échelonnent tout l'été, par exemple :
- festival d'art et musique "Week-end à la ferme", Waremmes, 5-6/07, <http://www.microsphere.org/week-end/>
- festival de Dour, 11-14 juillet, <http://www.dourfestival.be>
- festival du conte de Chiny, 12-14 juillet, <http://www.conte-chiny.org/>
- Francofolies de Spa, 18-21 juillet, <http://www.francofolies.be>
- festival de théâtre de Spa, 3-17 août
- Nandrin Festival, 9-10 août, <http://www.nandrinfestival.com/>
- Gaume jazz festival à Rossignol, 9-11 août, <http://users.skynet.be/sky15052/gif.htm>
- festival du théâtre de rue de Chassepierre, 18-19 août, <http://www.chassepierre.be/>
- festival du conte et de la légende à Stavelot, 23-25 août, <http://www.stavelot.be>
- Drive-in movie au Cinquantenaire, tout l'été, <http://www.dedi.be>

L'été, c'est aussi le moment de **profiter du jardin**, de l'embellir et de glaner des idées dans les parcs et jardins à visiter, comme le jardin japonais de Hasselt ou le parc d'Annevoie. Les citadins, eux, pourront profiter de la douceur de l'air dans un des 76 restaurants avec terrasse que compte la ville de Liège. <http://www.aujardin.info/>
<http://users.swing.be/jardinature/>
<http://www.resto.be>

<http://www.ulg.ac.be/liens/ete2002.html>
cellule.internet@ulg.ac.be



Inspiration

Pluie de décisions positives pour l'ULg. Outre le Giga (dont il est abondamment question en page 3), le Gouvernement wallon a distingué quelques autres dossiers *made in ULg*. Et ce sont des projets d'envergure que la Région wallonne et le Feder (fonds européen) ont décidé de lui confier. Les principaux privilégiés sont au nombre de quatre : Patlib, Centre de transfert de technologie, Crescendeau et Cenero. Petit aperçu.

Centre métropolitain d'information et d'expertise en propriété intellectuelle à destination des laboratoires, des centres de recherches et des entreprises, le "Patlib" vise à la préparation et à l'accompagnement des chercheurs en vue de déposer un brevet, ainsi qu'à l'exploitation commerciale des informations. Le projet prévoit d'associer quelques partenaires, tels l'Union wallonne des entreprises, Agoria et les pôles d'excellence concernés.

Le Centre de transfert de technologie complètera ce projet "Patlib" et aura pour mission de détecter tous les projets valorisables au sein des laboratoires universitaires, des centres de recherches, et des entreprises.

Quant au "Crescendeau", il s'agit d'un centre de recherches et d'expertise scientifique dans le domaine de l'eau. Un nouveau bâtiment permettra de rassembler et de développer des compétences existantes pour constituer un instrument scientifique et technologique au service de la politique wallonne de l'eau, en particulier pour la doter d'une maîtrise qualitative et quantitative des eaux souterraines et de surface, tout en veillant à former une filière industrielle de l'eau.

Dans le cadre de l'Objectif 1 Hainaut, le projet "Cenero", sur l'aéropôle de Charleroi, promeut un centre d'excellence en recherche aéronautique orienté notamment vers la modélisation multiphysique, la simulation numérique des problèmes de façon couplée en impliquant différentes disciplines de l'ingénierie et la fabrication virtuelle et la gestion intégrée de projets R&D d'envergure appliqués à l'aéronautique. Ce centre est une association entre l'ULg, l'UCL et l'ULB et les Entreprises wallonnes de l'aéronautique (EWA) : Sonaca, Sabca, Techspace Aéro, Samtech, FFT, Etca, etc.

Il faut noter encore que notre *Alma mater* est impliquée dans la jeune asbl MVD Meuse-Vesdre-Développement, en charge de l'animation économique de toute la zone Liège-Verviers. Véritable opérateur public-privé, cette asbl sera le réceptacle des fonds européens en matière d'animation économique, pour faciliter les synergies entre les partenaires. L'ULg et la cellule Interface-Entreprises se concentreront sur les volets scientifiques et technologiques de l'animation économique.

La rédaction

AVIS

Le bouclage du prochain numéro du *Quinzième jour* aura lieu le 23 août. Merci de nous contacter !

Trois questions à

Jean-Louis Dumortier et Jean-Marc Defays

L'université et la maîtrise du français

Jean-Louis Dumortier, pour le département de langues et littératures romanes, et Jean-Marc Defays, pour le département de français de l'Institut supérieur des langues vivantes, sont les maîtres d'œuvre d'un colloque international sur la didactique du français qui s'est tenu à la fin mai. Une rencontre dont l'importance de la thématique n'échappera à personne.

Le Quinzième jour : Le récent rapport de l'OCDE, relatif à la maîtrise du français chez les jeunes francophones de Belgique, a-t-il été déterminant dans votre décision d'organiser ce colloque ?

Jean-Marc Defays et Jean-Louis Dumortier : Pas du tout, car il était prévu depuis deux ans déjà. Mais ce rapport qui a fait couler tant d'encre a montré combien notre colloque tombait à point nommé : voilà quelque temps que l'enseignement du français est sous les feux de l'actualité. En fait, nous sommes partis d'un constat : à l'heure où se côtoient au sein de la communauté Wallonie-Bruxelles des populations de toutes origines et de tous milieux sociaux, la frontière entre la didactique du "français langue maternelle" (FLM) et la didactique du "français langue étrangère" (FLE) est largement remise en question par les praticiens. Le moment nous semblait donc arrivé de confronter nos pratiques et nos réflexions d'ordre didactique sur ces pratiques. Il faut d'ailleurs signaler que la didactique du FLE s'est développée avant la première, notamment grâce à l'action pionnière du milieu associatif et, à l'ULg, sous l'influence décisive du Pr Alberto Barrera-Vidal. Les choses ont évidemment évolué depuis le milieu des années 1980 et la didactique du FLM a acquis une visibilité institutionnelle que celle du FLE n'a pas encore. Maintenant, notre souci prioritaire est d'enrichir mutuellement nos expériences et de rapprocher nos deux services. Il y a urgence puisque le français n'est plus nécessairement la langue maternelle pour quantité d'élèves engagés dans le secondaire. Et pour bon nombre, il est devenu, une langue étrange...

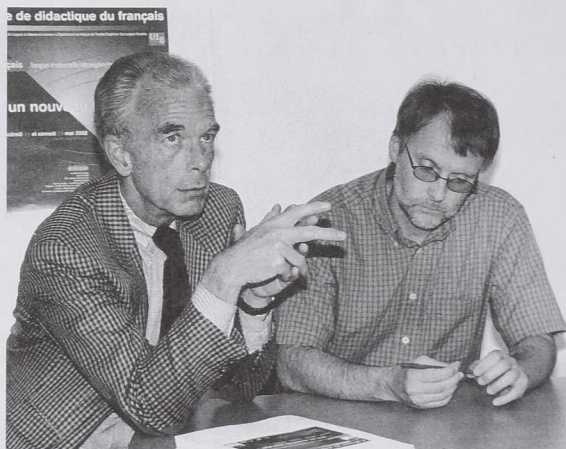
Le Q.J. : Comment s'explique cette méconnaissance inquiétante de la langue française ?

J.-M. D. et J.-L. D. : Plusieurs causes peuvent être envisagées, qu'il serait trop long d'énoncer ici. La principale est à rechercher dans la massification des études amorcée à la fin des années 1960. Celle-ci n'a pas entraîné de révision fondamentale dans la manière d'enseigner le français. C'est une des raisons qui explique les carences énormes que l'on constate de nos jours chez ceux qui entament leur cursus dans le supérieur. D'où la nécessité de les aider à maîtriser les discours et, par conséquent, de les initier au français universitaire. D'autant que les universités accueillent de nos jours – et cela correspond évidemment à leur essence – bon nombre d'étudiants étrangers ou des immigrés issus de la première génération dont le français est une "langue seconde". On pense, entre autres, aux Maghrébins parlant l'arabe avec leurs parents et amenés à utiliser la langue de Voltaire dans leurs cours. Sans parler des étudiants africains ou originaires d'autres continents pour lesquels une

formation spécifique s'impose le plus souvent. La tendance est de recentrer les apprentissages linguistiques sur des situations de communication et de privilégier, comme dans la vie quotidienne, le rapport avec l'autre. C'est dire si, sur le plan pratique, les didacticiens du FLM se sont nourris, et continuent bien sûr de le faire, des méthodes pédagogiques de leurs homologues du FLE.

Le Q.J. : On reproche parfois aux colloques, si réussis soient-ils, de ne pas déboucher sur du concret. Le vôtre échappera-t-il à cette critique ?

J.-M. D. et J.-L. D. : Nous osons l'espérer. Comme son intitulé l'annonçait – "Vers un nouveau partage ?" –, il s'est voulu un lieu non seulement de convivialité et de transdisciplinarité, mais d'échanges à la fois théoriques et pratiques. Si les matinées étaient consacrées aux exposés en séances plénières, les après-midi étaient réservées, quant à elles, aux ateliers-débats, occasions idéales pour la mise en commun de problèmes concrets et de perspectives de solutions. Par ailleurs, malgré le nombre élevé de communications (80 au total) et de participants (250 inscrits), ce ne fut pas du tout un "colloque de Babel". Il a également échappé au catastrophisme, pourtant fréquent dès qu'il est question de la destinée du français en



butte à l'anglo-américanisme triomphant. Dans le sillage des rapprochements fructueux qui se sont esquissés durant trois jours, l'accent doit être maintenant mis sur le renforcement des associations entre des didactiques traditionnellement cloisonnées. Les collaborations qui se sont nouées sont prometteuses, tant en ce qui concerne la formation des futurs enseignants que les ponts à jeter en direction des collègues chargés de l'enseignement d'autres langues. Des outils pédagogiques nouveaux sont donc appelés à venir aider les professeurs mis en présence d'une grande variété d'apprenants, souvent au sein d'une même classe. Mais la balle est aussi dans le camp des pouvoirs publics qui, on l'oublie trop aisément, ont un rôle capital à jouer dans la démocratisation de l'enseignement du français : que leurs décisions prennent en compte l'avis des experts ! Les actes du colloque*, qui seront publiés le plus tôt possible, les y aideront. L'éducation du citoyen implique une politique avisée quant à la maîtrise du discours et les compétences de communication constituent un des principaux facteurs d'intégration sociale.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

* A l'instar des actes du précédent colloque organisé à Liège sur la maîtrise du français Defays J.-M., Maréchal M., Melon S. (éds.), *La maîtrise du français du secondaire au supérieur*, Bruxelles De Boeck-Ducolot, 2000.



Respiration

In memoriam memoriae. C'était le 6 mai.

Un lundi. Premier jour d'examen. J'en avais peu ce jour-là. Quatre seulement. Les quatre premiers d'à peu près 800. Car je suis de ce côté du bureau que l'on imagine être le bon.

Vers 11h30, le dernier étudiant est sorti.

Je suis allé vers l'ordinateur pour ce drôle de travail qui m'est quotidien. J'allume. Message d'erreur. Ecran bloqué. J'éteins. Je rallume. Message d'erreur. Ecran bloqué. J'éteins. Je rallume. J'éteins. Je rallume. J'éteins. Je rallume. Message d'erreur. Ecran bloqué. Le téléphone pour un technicien. Répondre. Je laisse un message.

Le lendemain au téléphone : l'ordinateur appartient à une série qui a déjà eu beaucoup de problèmes. On vient. Il faudra changer le disque dur. Moment de panique. On me rassure. Jusqu'à présent, on a toujours pu scanner la plupart des données enregistrées sur les disques endommagés de cette série. On emporte la machine.

Dix jours plus tard, on la rapporte. A l'usine on n'a jamais vu un disque dur brûlé à ce point. Rien n'a été sauvé. Rien des notes de cours. Rien des notes de lecture. Rien du syllabus de logique qui venait d'être revisité. Rien de ces 260 pages sur Thomas d'Aquin. Rien de ces articles en devenir. Rien des traductions. Plus une seule de ces contributions que je centralisais pour deux collectifs. Plus d'adresses mail. Plus de CV. Plus rien qu'une pièce d'ordinateur noircie.

Mais il semble que j'aie de la chance : ma mémoire est plus grande. Hélas, elle est vide !

François Beets, chargé de cours en logique et philosophie du Moyen Âge



Bonnes vacances !

Le Quinzième jour du mois n° 115

Place du 20-Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/ - Éditeur responsable : Léopold Bragard

Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Michel Born, Michel Delville, Daniel Desmecht, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichaut, Jacques Rondal - Rédactrice en chef : Patricia Janssens 04.366.44.14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be Fax 04.366.44.22

Secrétaire de rédaction : Catherine Eeckhout - Equipe de rédaction : Olivier Beaugen, Henri Deleersnijder, Cellule internet, Didier Moreau, Théo Pirard, Fabrice Terlonge, les étudiants de 2^e licence de la section information et communication

Photographie : Françoise Denoël - Secrétariat et mise à jour du site internet : Marie-Noëlle Chevalier 04.366.56.95 - Maquette et mise en pages : Caroline Basteys

Impression et Photogravure : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll et de l'asbl de gestion des centres sportifs du Sart-Tilman